

Catalogue de bonnes pratiques : Initiatives prometteuses pour la prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s en Suisse



Préface

La prise en charge des enfants et des jeunes qui ont migré en Suisse sans leurs parents, appelé-e-s « mineur-e-s non accompagné-e-s » (MNA), relève de la compétence des cantons et fait ainsi face à d'importantes disparités. Dans le cadre de ses recommandations à la Suisse en 2015, le Comité des droits de l'enfant s'était déjà prononcé pour une harmonisation par le biais de normes minimales à l'échelle nationale en matière d'accueil, d'encadrement et de soutien à l'intégration des MNA. Les inégalités de traitement devraient ainsi être évitées, tout en garantissant le respect des droits de l'enfant dans tous les cantons¹. Ce **Catalogue de bonnes pratiques** présente différentes initiatives et modèles à la fois innovants et prometteurs qui illustrent les méthodes favorisant la mise en place d'un encadrement adapté à l'enfant malgré les disparités existantes entre les cantons.

Ce projet de Catalogue de bonnes pratiques a été réalisé avec le soutien du *Pour-cent culturel Migros* et de la *Fondation Walter Robert Corti*.

**walter robert
corti stiftung**

MIGROS
pour-cent culturel

¹ Comité des droits de l'enfant (2015) : Observations finales sur les deuxième, troisième et quatrième rapports périodiques de la Suisse.

1. Situation initiale

Du fait des répressions et des conflits persistants dans différentes régions du monde, de nombreux jeunes se voient privés de perspectives d'avenir et quittent leur pays natal. Cette situation n'est pas restée sans effet sur la Suisse : le nombre de demandes d'asile déposées par des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) est passé de 200 (2008) à 800 (2014), avant d'atteindre près de 2000 demandes en 2016². La Confédération répartit les MNA dans tous les cantons selon la clé de répartition des requérants d'asile, proportionnellement à leur nombre d'habitants. De nombreux cantons n'étaient toutefois pas préparés à héberger et encadrer un nombre aussi conséquent de MNA. Depuis 2014, ils ont donc été confrontés aux défis majeurs de logement, d'encadrement et de formation des MNA.

Aujourd'hui, environ deux ans plus tard, le bilan est mitigé pour la Suisse quant à la gestion de ces défis. Bien que les cantons aient reçu les recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) en mai 2016³, des différences qualitatives significatives persistent en matière d'encadrement des MNA dans de nombreux cantons. Ces disparités couvrent l'ensemble des champs relatifs à la gestion des MNA, mais sont particulièrement visibles en ce qui concerne l'encadrement socio-éducatif, la représentation légale, les opportunités de formation et l'accompagnement des jeunes souffrant de stress post-traumatique.

Pour adresser ces disparités, la CDAS renvoie au « Manuel de prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s en Suisse »⁴ du Service Social International (SSI), qui constitue une ligne directrice concrète visant à instaurer des normes d'encadrement et d'hébergement harmonisées dans les cantons. Ce manuel montre combien les MNA dépendent du soutien qui leur est apporté, du fait de leur jeune âge et de leur situation de migrant-e non accompagné-e. La plupart d'entre eux/elles ont passé plusieurs années décisives pour leur développement personnel en fuite et souffrent encore d'être séparé-e-s de leur famille, même après leur arrivée en Suisse. Ils-elles ont donc besoin de structures d'hébergement, d'encadrement et de soutien qui correspondent à leurs besoins. Seuls un environnement stable et un réseau de relations sociales solide peuvent permettre aux MNA de dépasser leur expérience migratoire et de développer leur potentiel personnel et professionnel. Ce dernier point est particulièrement important car une formation scolaire et professionnelle adaptée (indépendamment de l'âge et du statut migratoire) constitue un pilier essentiel du développement des perspectives d'avenir des MNA, que ceux-/celles-ci envisagent leur futur en Suisse, dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers.

2. Le Catalogue de bonnes pratiques

Au vu du manque de données et d'informations sur l'encadrement des MNA dans les cantons, le Service Social International (SSI) réalise depuis 2016 un état des lieux des structures cantonales d'encadrement de MNA.⁵ En se basant sur l'état actuel⁶ de cette cartographie des structures d'hébergement, d'encadrement et de soutien pour les MNA, le présent *Catalogue de bonnes pratiques* met en lumière les disparités cantonales sous une nouvelle forme : il expose une série d'initiatives et de solutions qui tiennent compte du besoin de protection spécifique des MNA et pourraient également être mises en place dans d'autres cantons. Ce catalogue a donc pour ambition de contribuer à harmoniser la qualité de l'accompagnement des MNA à l'échelle nationale.

Ce catalogue s'adresse aux décideurs-ses politiques et aux professionnel-le-s des secteurs de l'asile, de la protection de l'enfance, de la santé, de l'intégration et de la formation, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées qui souhaitent s'engager pour la protection des droits des enfants migrants.

² SEM (2016) : Requirants d'asile mineurs non accompagnés en Suisse - Statistiques.

³ CDAS (2016) : [Recommandations de la CDAS relatives aux enfants et aux jeunes mineur-e-s non accompagné-e-s dans le domaine de l'asile.](#)

⁴ SSI (2017). [Manuel de prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s en Suisse. Deuxième édition.](#)

⁵ SSI (2016) : [Cartographie des structures cantonales d'encadrement des MNA](#)

⁶ Des cartographies ont déjà été publiées pour 13 cantons. Pour les cantons restants, la finalisation de ces documents est prévue pour le deuxième semestre 2017.

2.1 Approche et structure du Catalogue de bonnes pratiques

Les informations relatives à chaque pratique se basent sur des entretiens personnels avec les responsables des initiatives ou offres présentées. De plus, elles renvoient à la page ou au site internet correspondant qui propose ainsi des informations complémentaires. Le caractère interactif du catalogue vise à permettre de l'enrichir et de le compléter en continu afin de prendre en compte les réalités des politiques migratoires, qui évoluent très rapidement, mais aussi les dernières évolutions et projets dans le domaine de la prise en charge des MNA.

Ce catalogue emploie le terme de « Bonnes pratiques » au sens de « Pratiques prometteuses »,⁷ ce qui signifie que les initiatives présentées se caractérisent par différents éléments pouvant favoriser un encadrement centré sur le-la jeune dans d'autres cantons.

Les pratiques évaluées comme « prometteuses » présentent plusieurs des caractéristiques suivantes :

- **Répliquabilité** : pratiques qui impliquent des approches ou des éléments pouvant être mis en place dans d'autres contextes et dans d'autres cantons, comme par exemple l'utilisation ou l'extension de structures existantes pour le groupe cible des MNA. Cette approche favorise la mixité sociale et permet un contact rapproché avec la population locale.
- **Efficacité** : pratiques qui contribuent concrètement à l'amélioration de la situation des MNA grâce à une utilisation innovante et durable des ressources disponibles.
- **Soutien individuel** : pratiques qui favorisent un encadrement sur mesure pour répondre aux besoins individuels des MNA.
- **Inclusion** : pratiques qui garantissent un accès à des services et des projets indépendamment du statut du-de la MNA ou au-delà des 18 ans.
- **Participation** : pratiques qui encouragent les MNA à participer activement à la conception des projets et leur permettent ainsi d'acquérir de nouvelles compétences relationnelles et professionnelles.
- **Travail en réseau** : pratiques qui renforcent les synergies et la coopération entre les différents acteurs et projets/services de prise en charge, et qui créent des plateformes de discussion dédiées aux questions spécifiques concernant les MNA.

Les fiches de bonnes pratiques contiennent une courte description des initiatives documentées, enrichie d'une rubrique « **Points forts** » qui met en évidence la contribution de la pratique à un encadrement centré sur le-la jeune. La rubrique « **Leçons apprises** » souligne les éléments auxquels il faut prêter une attention particulière en cas d'éventuelle reproduction des initiatives dans d'autres cantons.

Limites du Catalogue de bonnes pratiques

Pour reproduire concrètement les pratiques documentées, il conviendra bien entendu de prendre en compte les caractéristiques spécifiques à chaque canton. Cependant, l'objectif du Catalogue de bonnes pratiques est avant tout de montrer que, malgré des ressources et des structures qui varient selon les cantons, un encadrement des MNA centré sur le-la jeune est possible.

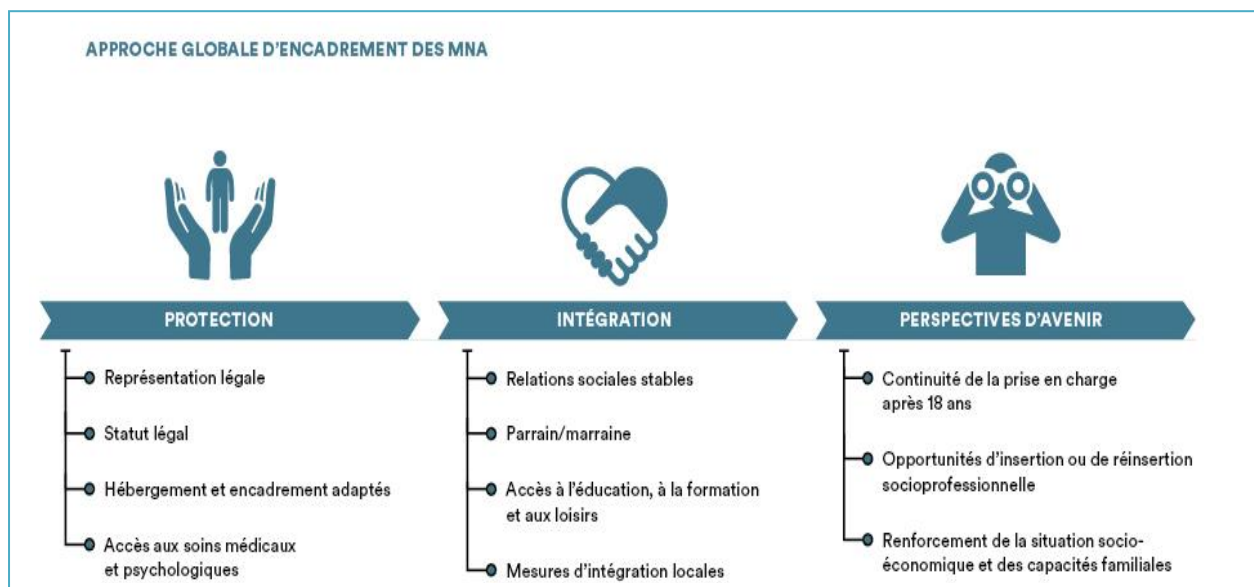
Il faut également être conscient du caractère volatile du domaine de l'asile : dans de nombreux cantons et pendant longtemps, le sujet de l'encadrement des MNA a reçu une attention mineure et reste par ailleurs soumis à des changements politiques et pratiques constants. Peu de leçons durables ont été tirées des expériences d'accueil des réfugiés dans les années 1990. Bon nombre des pratiques décrites sont donc encore en phase de test et n'ont pas (encore) fait leurs preuves à long terme. Ce catalogue démontre plutôt que, malgré un contexte difficile, des ressources limitées et parfois un certain manque d'expérience dans certains cantons, il est possible de garantir un encadrement des MNA centré sur le-la jeune.

⁷ [STRENGTHENING NONPROFITS: A Capacity Builder's Resource Library: Identifying and Promoting Effective Practices](#): "Promising practice — a method or technique that has been shown to work effectively and produce successful outcomes. Promising practices are supported, to some degree, by subjective data (e.g., interviews and anecdotal reports from the individuals implementing the practice) and objective data (e.g., feedback from subject matter experts and the results of external audits). However, promising practices are not validated through the same rigorous research and evaluation as best practices".

Enfin, ce catalogue ne prétend pas être exhaustif : les initiatives documentées doivent être considérées comme une sélection à titre d'exemples, en sachant qu'il existe encore d'autres « Bonnes pratiques ». Dans ce but, ce catalogue sera complété de façon dynamique et continue.

2.2 Axes essentiels du Catalogue de bonnes pratiques

Une **approche globale d'encadrement des MNA** doit allier **protection, intégration et perspectives d'avenir**.⁸ L'état des lieux des structures de prise en charge réalisé par le SSI dans les cantons a montré que la plupart des efforts sont dirigés vers une protection à court terme des MNA. Il existe cependant encore de fortes disparités cantonales en ce qui concerne la qualité des mesures de protection existantes.



On remarque également un manque général de mesures durables permettant d'offrir aux MNA la stabilité dont ils ont besoin dans leur situation vulnérable. Dans toute la Suisse, on observe encore ainsi un besoin urgent de plans d'encadrement à long terme qui favorisent l'intégration et l'accompagnement des MNA, même après leur majorité.

Le présent **Catalogue de bonnes pratiques** s'attaque à ces défis. Il illustre comment mettre en place un encadrement des MNA centré sur le-la jeune à l'aide d'exemples pratiques qui couvrent six champs thématiques essentiels :

A) Réseau de prise en charge pour la protection des MNA

- 1) Hébergement et encadrement
- 2) Accès aux soins
- 3) Modèles de prise en charge intégrés
- 4) Représentation légale et conseil juridique

B) Mesures d'intégration

- 5) Éducation et formation professionnelle
- 6) Intégration sociale

Le chapitre suivant présente ces champs thématiques et donne un rapide aperçu des tendances dans les cantons, basé sur l'état des lieux des structures de prise en charge des MNA réalisé par le SSI.

⁸ SSI (2017) : Approche holistique de la prise en charge des MNA en 9 étapes : 1. L'arrivée et l'identification, 2. L'évaluation de la situation personnelle, 3. Le réseau de prise en charge, 4. Les mesures d'intégration, 5. L'évaluation de la situation dans le pays d'origine, 6. Le bilan de la situation dans le pays d'accueil, 7. La définition d'une solution durable, 8. La mise en œuvre et le suivi, 9. Le soutien des jeunes adultes.

A) Réseau de prise en charge pour la protection des MNA

Les acteurs du réseau de prise en charge des MNA

Différents acteurs sont impliqués de **manière formelle et informelle** dans la prise en charge des MNA. Les acteurs des institutions et de la société civile jouent en effet un rôle complémentaire pour garantir un accompagnement global des MNA. Si, dans de nombreux cantons, les compétences et la collaboration des différentes administrations (dans les domaines de la migration, de la protection de l'enfance et des adultes, de la formation ou de la santé) sont clairement réglementées, dans d'autres, des améliorations s'imposent.

Il est fréquent que le soutien apporté par les acteurs de la société civile comble les lacunes du réseau de prise en charge institutionnel qui résultent d'un déficit de ressources, d'un manque de réactivité aux changements ou, parfois aussi, d'un manque de volonté politique. Par ailleurs, les acteurs informels jouent un rôle important lorsqu'il s'agit d'assurer la continuité des relations et de l'encadrement : en effet, les MNA sont souvent confrontés à un grand nombre d'acteurs et de situations d'hébergement différents tout au long de leur parcours. Leur transfert des centres d'enregistrement vers les cantons, puis, parfois, vers les communes, entraîne notamment des ruptures de relations et déstabilise les enfants et les jeunes.

Ce catalogue s'intéresse ainsi aux modèles et aux pratiques qui encouragent la coordination et la coopération entre les différents acteurs au sein des cantons et qui contribuent à un encadrement global et stable des MNA.

1) Hébergement et encadrement

L'hébergement et l'encadrement quotidien constituent la base des mesures de protection de l'enfance destinées aux MNA. Tou-te-s les MNA doivent être hébergé-e-s dans une structure adaptée à leur âge et à leurs besoins personnels. Un hébergement adapté doit avoir pour objectif d'apporter aux MNA un cadre quotidien, un accompagnement individualisé et des relations de confiance. Il doit également permettre aux MNA de renforcer leurs compétences personnelles et d'affirmer leur personnalité afin de favoriser des parcours plus stables.⁹

Tendances dans les cantons :

Depuis l'augmentation du nombre d'arrivées de MNA en 2014, leur hébergement et leur encadrement sont gérés de manière très différente selon les cantons. Le manque d'infrastructures, d'offres et d'expérience nécessaires pour appréhender ce groupe cible sensible a posé de très grands défis aux autorités.

Pour gérer cette nouvelle situation, les cantons ont adopté différentes stratégies : beaucoup de grands cantons ont ouvert, dans l'urgence, des centres spécialisés pour les MNA. La taille de ces centres varie de 90 (ZH) à plus de 200 places (GE), en passant par les plus petits établissements, qui proposent 40-50 places (par exemple VD, VS). À certains endroits, des solutions logistiques rapides ont été privilégiées et le manque de concepts d'encadrement spécialisés mûrement réfléchis se fait ressentir. On observe également un grand déficit de personnel formé à l'éducation spécialisée, ayant de l'expérience dans la protection de l'enfance et dans le domaine de la migration et pouvant assurer un accompagnement 24 h/24 et 7 jours/7 de ce groupe vulnérable. Les ratios d'encadrement étant souvent insuffisants, il est dans les faits très difficile d'offrir un accompagnement individualisé à ces jeunes.

En général, ce sont surtout les grandes structures pour MNA, parfois géographiquement et socialement isolées, qui impliquent les plus grands défis : anonymat, manque d'encadrement collectif et individuel, manque d'intimité et risques de conflit importants. Le soir ou le week-end, il n'est pas rare de voir le personnel qualifié et formé remplacé par du personnel de sécurité. De plus, face à un nombre de demandes d'asile fluctuant, il peut être difficile de trouver une autre manière de rentabiliser ces grands centres pour MNA.

⁹ CDAS (2016).

Bonnes pratiques en matière d'hébergement et d'encadrement :

Le catalogue met en avant des approches prometteuses qui garantissent un **encadrement individualisé et professionnel des MNA** dès leur arrivée dans le canton, aussi bien dans des centres de premier accueil que directement dans les structures d'hébergement durables. Quelques cantons ont mandaté des organisations spécialisées dans la protection de l'enfance pour la conception et la mise en place de plans d'encadrement et d'hébergement professionnels. À ce sujet, il est important que les formes d'hébergement proposées correspondent aux besoins personnels des MNA. Il est en outre central de maintenir une certaine continuité en matière d'éducation et de formation, et ce en prenant en compte les identités linguistiques, religieuses et culturelles de ces enfants et de ces jeunes.

Les solutions d'hébergement organisées en plusieurs étapes qui tiennent compte de l'âge, du niveau d'indépendance et de la vulnérabilité spécifique des MNA, ont fait leurs preuves dans plusieurs cantons. Des équipes interculturelles formées à l'éducation spécialisée assurent un encadrement 24 heures sur 24. Les approches d'hébergement et d'encadrement qui s'appuient sur des structures existantes dédiées aux enfants et aux jeunes extérieur-e-s au domaine de l'asile sont d'ailleurs particulièrement prometteuses. Au besoin, ces structures peuvent être adaptées à l'accueil de MNA et, dans le même temps, favoriser la mixité sociale et l'intégration des enfants et des jeunes.

C'est également le cas de **l'hébergement en famille d'accueil**, qui constitue généralement une solution adaptée pour les MNA de moins de 15 ans (lorsqu'ils-elles le souhaitent). Le contact familial permet un encadrement rapproché et individualisé, tout en favorisant l'intégration sociale et linguistique. Pour garantir le succès d'un placement en famille, il est notamment nécessaire de tenir compte des aptitudes et des attentes de chaque MNA et de charger des professionnels de préparer et d'accompagner les familles d'accueil. Dans de nombreux cantons, on manque actuellement de familles d'accueil, mais aussi d'établissements de placement spécialisés qui puissent assurer la sélection et l'accompagnement des familles d'accueil. Les pratiques présentées ici montrent des exemples de méthodes appropriées de placement de MNA en famille d'accueil. L'élargissement du domaine de compétences des établissements traditionnels de placement en famille d'accueil est ici particulièrement prometteur.

2) Accès aux soins

Tendances dans les cantons

De manière générale, l'accès aux **soins médicaux** est majoritairement garanti dans les cantons. Les principaux défis de cette problématique sont la longueur des temps d'attente et les difficultés de compréhension linguistiques et interculturelles. C'est pourquoi il est indispensable de disposer d'une équipe médicale interne au centre d'hébergement ou ambulante, formée aux spécificités des MNA, et d'avoir accès à des traducteurs-interprètes. Dans quelques rares cantons, les MNA sont reçu-e-s par des services de santé spécialisés en médecine pédiatrique.

Le bilan est nettement moins satisfaisant lorsque l'on s'intéresse à **l'accès au soutien psychosocial et psychiatrique**. Que ce soit dans leur pays d'origine ou sur la route vers leur pays d'accueil, de nombreux-ses MNA ont vécu des événements dramatiques. Il n'est donc pas rare de les voir souffrir de problèmes de santé, qu'ils soient d'ordre physique ou psychique. Ces blessures, souvent invisibles, restent douloureuses même après leur arrivée en Suisse et rendent l'insertion dans la vie quotidienne plus difficile. Elles s'expriment sous diverses formes et avec une intensité variable. Insomnies, difficultés de concentration, états d'angoisse, sentiments de culpabilité, douleurs psychosomatiques, douleurs physiques, mais aussi pensées suicidaires sont le lot quotidien de nombreux jeunes. Les problèmes de violence et les tentatives de suicide observés dans plusieurs cantons sont des signes particulièrement alarmants, qui indiquent que l'accompagnement psychologique des MNA actuellement prévu dans les offres d'encadrement est inadapté. Dans ce domaine, les grands cantons disposant d'hôpitaux universitaires spécialisés sont avantagés.

Des ratios d'encadrement insuffisants en ce qui concerne l'accompagnement pédagogique et social peuvent renforcer des souffrances psychiques et empêcher les encadrant-e-s de les détecter afin de proposer un soutien approprié aux MNA suffisamment tôt.

Bonnes pratiques en matière d'accès aux soins

Les structures d'encadrement cantonales prometteuses sont celles qui prévoient des **bilans de santé systématiques et un accès facilité à du personnel médical qualifié et formé** à gérer des enfants issus de la migration. Les pratiques documentées dans cette rubrique se caractérisent par une collaboration étroite avec des interprètes et des médiateurs-trices interculturel-le-s du domaine de la santé. Elles sont souvent décisives pour pouvoir aborder les demandes personnelles et les singularités culturelles des MNA.

Dans certains cantons, il existe des offres d'**encadrement psychologique individualisé**, mais aussi des méthodes ludiques et non conventionnelles qui intègrent le travail psychosocial aux activités scolaires et aux loisirs des jeunes. Les approches adoptées doivent prendre en considération les particularités interculturelles des MNA, car pour beaucoup d'entre eux-elles, le soutien psychologique reste un sujet tabou et stigmatisé.

Au vu du manque d'offres de soutien psychologique spécialisées observé dans de nombreux cantons, les pratiques suivantes montrent de façon exemplaire comment des associations professionnelles ou des professionnel-le-s bien formé-e-s peuvent contribuer à l'amélioration de l'encadrement psychologique des MNA. L'**intégration de spécialistes de la psychologie dans les structures d'hébergement** ainsi que la **sensibilisation des enseignant-e-s ou des travailleurs-ses sociaux-ales à la gestion des traumatismes** sont des approches prometteuses. Elles permettent de construire des relations de confiance, qui favorisent un accompagnement psychologique adapté aux besoins des MNA.

Par ailleurs, les **dispositifs de soins globaux**, qui allient soins médicaux et soutien psychologique (voir canton de VD), sont particulièrement prometteurs et innovants. Les MNA peuvent ainsi être soigné-e-s de manière complète et interdisciplinaire.

3) Modèles de prise en charge intégrés

Tendances dans les cantons

Dans de nombreux cantons, les différents domaines de la prise en charge sont séparés les uns des autres et relèvent de la compétence de différentes autorités et institutions. Ceci implique souvent de longs processus bureaucratiques, des confusions quant aux compétences de chacun et des lacunes dans les mesures de prise en charge. Pour les MNA, la pluralité des lieux d'accueil et des acteurs est un facteur de confusion, qui implique souvent des difficultés à construire des relations solides avec chacun-e des différent-e-s professionnel-le-s. De plus, lorsqu'ils-elles atteignent leur majorité, les mesures de soutien les plus importantes en matière d'hébergement et d'accompagnement sont supprimées, ce qui déstabilise souvent ces jeunes.

Bonnes pratiques en matière de modèles de prise en charge intégrés

Les **modèles de prise en charge intégrés rassemblent efficacement hébergement, encadrement, accès aux soins et éducation en une seule institution de prise en charge**. L'objectif est d'encadrer les MNA de la manière la plus complète et la plus adaptée possible. La centralisation des structures de prise en charge permet de bien mettre en réseau le personnel qualifié dans toutes les disciplines et de définir les termes de leur collaboration : il est alors plus facile de construire des relations de confiance avec les MNA.

Par ailleurs, l'encadrement continu que ces structures globales peuvent proposer est également important. Elles donnent aux MNA un cadre, dans lequel ils-elles peuvent être accompagné-e-s vers l'indépendance, même après 18 ans.

4) Représentation légale et conseil juridique

La nomination d'un-e représentant-e légal-e représente une mesure centrale de la protection de l'enfant.¹⁰ En l'absence des parents ou de l'ancien-ne tuteur-trice légal-e, cette personne s'assure que toutes les décisions sont prises après avoir accordé une attention toute particulière à l'intérêt supérieur de l'enfant et en gardant pour objectifs la protection et le développement de l'enfant.

À titre de **mesure temporaire**, cette représentation légale s'opère au moyen de la **nomination d'une personne de confiance** (d'après la loi sur l'asile, LAsi art. 17 al. 3) directement après l'identification des MNA dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP). Après l'attribution au canton, l'autorité de protection de l'enfant doit **instaurer une curatelle ou une tutelle** (CC, art. 306 al. 2 & art. 327a-327c) pour garantir que les intérêts des MNA soient durablement représentés sous la surveillance d'une autorité. L'évaluation des besoins des MNA ainsi que la représentation de l'intérêt supérieur de l'enfant relèvent de la compétence de cette représentation juridique pour toutes les affaires qui les concernent (par exemple l'hébergement, la formation, la situation familiale dans le pays d'origine, la procédure d'asile, etc.). Les représentant-e-s légaux-ales occupent ainsi une fonction clé dans la construction et la coordination du réseau de prise en charge, ainsi que pour la définition et le suivi des mesures de prise en charge individualisées.¹¹

Il faut également garantir à tou-te-s les MNA l'accès à un **conseil juridique professionnel** afin de protéger leurs droits d'enfant, de requérant-e d'asile et de migrant-e.

Tendances dans les cantons

Malgré le caractère contraignant de ces mesures de protection de l'enfance, la gestion de ces représentations légales affiche de fortes disparités selon les cantons. En Suisse latine, le rôle de la personne de confiance est une mesure transitoire à court terme et le relais est rapidement pris par le biais des curatelles ou de tutelles, systématiquement instaurées par les autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte. À l'inverse, dans de nombreux cantons alémaniques, les curatelles et les tutelles ne sont pas instaurées de manière systématique, mais souvent uniquement à l'occasion d'un placement en institution ou en famille d'accueil. Dans certains cas, les personnes nommées ne sont pas suffisamment formées sur les questions de protection de l'enfance. Cette situation est particulièrement problématique car la préparation et l'accompagnement pendant la procédure d'asile, ainsi que la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les mesures de protection et de prise en charge, ne sont pas pleinement garantis.

En pratique, les curateurs-trices ou tuteurs-trices chargé-e-s de la représentation des MNA sont souvent principalement occupé-e-s par la préparation et l'accompagnement du-de la jeune dans sa procédure d'asile, ce qui est particulièrement chronophage. L'accompagnement pour les affaires et décisions de la vie quotidienne est donc souvent insuffisant et est effectué, au final, par les travailleurs-ses sociaux-ales qui entourent le MNA.

La suppression des mesures de protection de l'enfance à la majorité représente un autre défi de la prise en charge des MNA. À 18 ans, dans la plupart des cantons, les MNA doivent changer d'hébergement ou sont réparti-e-s dans les communes. Ils-elles perdent ainsi la protection particulière et les prestations dont bénéficient les mineur-e-s.

¹⁰ SSI (2017).

¹¹ CDAS (2016).

En outre, il faut souligner que **l'accès au conseil juridique professionnel est lui aussi géré de manière très différente selon les cantons**. Il n'y a que dans certains cantons que les conseillers-ères juridiques s'impliquent dans la préparation des jeunes à leur audition. La plupart du temps, les bureaux de conseil juridique ne sont consultés qu'à l'occasion d'un recours. Cela a d'une part pour conséquence que, dans certains cas, des faits ou preuves pertinents pour la demande d'asile ne peuvent être déposés dans les délais. D'autre part, cela entraîne une inégalité des chances des MNA face à la procédure d'asile.

Bonnes pratiques en matière de représentation légale et de conseil juridique

En tant qu'acteurs de mesures essentielles de protection de l'enfance, il est indispensable que les représentant-e-s légaux-ales disposent des connaissances et du temps nécessaire pour la prise en charge de chaque dossier. Pour simplifier les processus administratifs et améliorer la coordination des mesures de protection des enfants issus de la migration, plusieurs cantons ont créé des **services spécialisés dédiés aux MNA**.

Les pratiques présentées montrent comment les curatelles et tutelles peuvent être gérées selon les besoins spécifiques de ces enfants. D'ailleurs, certains services spécifiques pour MNA emploient également des conseillers-ères juridiques spécialisé-e-s dans les procédures d'asile (par. ex. Zentralstelle MNA à ZH). Un avantage majeur est que, si besoin, il est possible d'obtenir un conseil juridique rapide et compétente.

Il faut également veiller à accorder suffisamment d'attention et de temps à la fonction des curateurs-trices et tuteurs-trices ainsi qu'au rôle du conseil juridique dans la procédure d'asile (en incluant les procédures de recours). À cette fin, certains cantons ont choisi de **transférer le conseil juridique à un service spécialisé indépendant**. La pratique qui consiste à **faire examiner les dossiers des MNA systématiquement** par un service spécialisé externe pour garantir les droits de l'enfant dans le cadre de la procédure d'asile et au-delà est particulièrement digne d'intérêt.

B) Intégration

L'intégration des MNA dans leur nouvel environnement est un élément clé pour offrir aux enfants et aux jeunes une stabilité, une structure et des perspectives. L'accès à **l'éducation et à une formation professionnelle ainsi qu'à l'intégration sociale** est essentiel pour garantir leur bien-être. Cela inclut, d'une part, la promotion des ressources personnelles et du potentiel des MNA et, d'autre part, la structuration du quotidien. L'intégration contribue également à la **construction d'un réseau de relations sociales**. Que les MNA restent durablement en Suisse ou non, le renforcement des compétences professionnelles et sociales participe durablement à leur développement personnel et nourrit leur capacité de résilience.

5) Éducation et formation professionnelle

Tout-e-s les MNA ont droit à l'éducation et à la formation, quel que soit leur statut légal¹². L'accès à l'école ou à un apprentissage est décisif pour le développement des perspectives d'avenir de ces enfants et de ces jeunes.¹³ Toutefois, le rattachement au système scolaire classique et à la formation professionnelle représente un défi pour bon nombre d'entre eux-elles : les difficultés linguistiques, leur bagage scolaire limité ou des déscolarisations dans le pays d'origine et sur la route migratoire compliquent leur insertion scolaire. Le statut légal incertain et la pression qu'ils-elles s'imposent pour soutenir financièrement leur famille restée dans leur pays d'origine sont des facteurs supplémentaires qui peuvent entraver l'intégration scolaire et professionnelle des MNA. Il est donc nécessaire de promouvoir des approches de formation orientées vers la pratique, qui s'accompagnent d'adaptations de notre système de formation duale.

Tendances dans les cantons

¹² CDE (1989) : art. 28 ; Constitution fédérale de la Confédération suisse (1999) : art. 19.

¹³ CDAS (2016).

École

En règle générale, les MNA en âge d'être scolarisé-e-s sont, si possible, intégré-e-s dans des classes ordinaires locales. De nombreux hébergements pour MNA proposent des cours de langue pour préparer leur insertion dans le système scolaire. La qualité, le nombre de places et la durée de ces offres sont très variables et souvent limités, ce qui participe à allonger les délais d'attente et les retards de scolarisation. L'apprentissage de la langue reste ainsi l'un des obstacles à l'intégration scolaire et professionnelle des MNA.

Formation professionnelle et entrée dans la vie professionnelle

Dans de nombreux canton, pour les jeunes de 16 à 18 ans notamment, on observe un manque d'offres adéquates de transition après la période de scolarisation obligatoire. Comme nous l'avons déjà mentionné, la formation post-obligatoire pour les mineur-e-s et les jeunes adultes représente un grand défi pour les cantons. Les difficultés des jeunes concerné-e-s comprennent, entre autres, des problèmes linguistiques, la méconnaissance du milieu scolaire (ce qui complique encore l'accès à un apprentissage traditionnel avec un fort accent sur les compétences scolaires) et l'absence d'un réseau de relations pour la recherche d'une place d'apprentissage.

Pour les MNA, l'accès à une formation professionnelle dépend fortement des efforts que chaque canton déploie pour adapter les procédures d'inscription et proposer des programmes de soutien. Sans statut légal défini, les jeunes n'ont souvent pas accès à ces offres. S'ajoutent à cela des incertitudes ou des blocages de la part des entreprises qui forment des apprentis lorsqu'il s'agit d'embaucher des MNA en cours de procédure d'asile ou avec un statut de protection provisoire. Même l'accès aux formations transitoires dans le domaine de la formation professionnelle n'est souvent ouvert qu'aux MNA dont le statut de réfugié-e est reconnu.

Bonnes pratiques en matière d'éducation et de formation professionnelle

Dans de nombreux cantons, il existe **des cours d'alphabétisation et de langue proposées par des institutions ou par des personnes issues de la société civile, ainsi que des cours particuliers et des programmes de tutorat** qui favorisent l'entrée des MNA dans le système de formation classique.

Un grand nombre de MNA âgé-e-s de 16 à 18 ans ont un parcours scolaire discontinu et des difficultés à rattraper le niveau de formation nécessaire. Ce catalogue met donc en avant des initiatives et des projets misant plutôt sur la **promotion de leurs compétences professionnelles et pratiques. Les offres de transition dans la formation scolaire post-obligatoire ou l'intégration professionnelle** sont prometteuses, car elles peuvent aider individuellement les MNA et les préparer à un apprentissage. Ces offres sont disponibles un peu partout pour les jeunes locaux-ales ayant terminé leur scolarité et pourraient être ouvertes aux MNA, comme c'est déjà le cas dans certains cantons.

Quelques exemples pratiques montrent d'ailleurs comment la **combinaison de cours de soutien linguistique et de formation professionnelle** d'une part, ou des **projets de mise en lien en collaboration avec les entreprises locales** d'autre part, peuvent faciliter l'entrée de ces jeunes dans le monde du travail.

6) Intégration sociale

Le soutien et l'intégration sociale des MNA relèvent de la responsabilité de l'ensemble de la société et sont déterminants pour le renforcement de la cohésion sociale. En Suisse, la complémentarité des efforts de l'État et de l'engagement de la société civile a fait ses preuves depuis des générations. Alors que l'intégration scolaire et professionnelle est principalement soutenue par des institutions officielles et que la société civile occupe plutôt une fonction de support, c'est bien cette dernière qui encourage l'intégration sociale.

Tendances dans les cantons

Séparé-e-s de leurs familles, les MNA ont besoin de personnes de référence pour les accompagner dans leur quotidien et prêter une oreille attentive à leurs préoccupations. Perdu-e-s dans l'anonymat des centres pour requérant-e-s d'asile et des grandes structures pour MNA, beaucoup de jeunes se sentent isolé-e-s et aspirent à rétablir le contact avec un environnement familial et social. L'encadrement social des enfants et des jeunes doit s'opérer indépendamment de leur statut légal : les enfants restent des enfants, avec leurs besoins spécifiques.

En pratique, l'accès à des mesures d'intégration institutionnelles et à des offres de loisirs reste souvent soumis à l'obtention du titre de séjour. Le besoin de protection spécifique des MNA constitue une difficulté supplémentaire : le contact avec des bénévoles nécessite toujours une concertation avec les curateurs-trices et le personnel encadrant compétent. Il n'est donc pas rare que des barrières administratives empêchent des enfants et des jeunes de participer à des activités organisées par la société civile. De plus, on observe un manque de coordination entre les nombreuses initiatives de soutien officielles et non officielles.

Bonnes pratiques en matière d'intégration sociale

Dans la plupart des cantons, il existe différents projets et engagements de la société civile ayant pour objectif de mettre les personnes migrantes, dont des MNA, en contact avec la population locale. Des associations locales, des institutions religieuses ou culturelles, les diasporas et les particuliers locaux ouvrent leurs activités aux MNA. Ils jouent ainsi un rôle décisif pour aider les MNA à comprendre le fonctionnement de la société locale et à se construire des relations personnelles solides.

Sur ce sujet, le catalogue met en avant les projets qui **favorisent l'accès aux loisirs et la participation des MNA à la vie publique**. Par ailleurs, il met en lumière les projets qui visent un accompagnement individualisé des MNA, grâce à des **initiatives de parrainage**, par exemple. En l'absence de leur famille et de leurs proches, celles-ci peuvent fournir aux MNA des personnes de référence importantes pour eux-elles et garantir la continuité de leur accompagnement social, même au-delà de leur majorité.

Zentrum Bäregg GmbH: Ankommen im Zentrum Huttwil



→ Ziel

Kindgerechte Unterbringung der unbegleiteten Minderjährigen (MNA) während einer Ankunfts- und Abklärungsphase mit den Schwerpunkten Bedarfsabklärung, medizinische Grundversorgung, Orientierung und Kompetenzerwerb.

→ Zielgruppe

Neu dem Kanton zugewiesene MNA während eines Zeitraums von 4-12 Wochen.

→ Good-Practice-Merkmale

Stabile Tagesstruktur, bedarfsgerechte gesundheitliche Versorgung durch die interne *Fachstelle Gesundheit*, breites Freizeitangebot, umfassende Beschulung, innovativer sportpädagogischer Ansatz.

Als Reaktion auf die stark gestiegenen Zuweisungszahlen hat die im Kanton Bern mit der Betreuung von MNA betraute *Zentrum Bäregg GmbH* anfangs 2016 in Absprache mit dem Kanton das *Ankunftszentrum Huttwil* eröffnet. Dort werden die neu im Kanton angekommenen MNA während vier bis zwölf Wochen durch ein interdisziplinäres Team betreut und auf eine geeignete Anschlusslösung vorbereitet.

Während dieser ersten Aufenthaltsphase wird abgeklärt, welche langfristige Unterbringungsform ihrem Bedarf entspricht. Dazu werden aus allen involvierten Bereichen und Fachstellen Informationen zum Entwicklungsstand, dem Wohlbefinden und den Ressourcen der MNA zusammengetragen.

Das Ankunftszentrum ist weit mehr als nur eine Unterkunft: Vom ersten Tag an nehmen die MNA an einem geregelten Tagesablauf teil, der ihnen den Start in die schweizerische Gesellschaft erleichtern soll. Sie werden in Deutsch und Mathematik unterrichtet, betreiben Sport und üben gezielt, sich in ihrem neuen Alltag zu bewegen. Zudem werden sie über ihre Situation in der Schweiz informiert und erhalten einen Überblick über das Asylverfahren mit all seinen Akteuren und den verschiedenen Rechten und Pflichten.

Eine zentrale Innovation ist die Verbindung von konventioneller mit bewegter Bildung: Im Zentrum der bewegten Aktivitäten steht das sportpädagogische KRAFT-Modell (Körper, Regeln, Akzeptanz, Fairness, Team). In spielerischen Sportübungen werden Themen wie Regeln, Respekt oder Teamfähigkeit über sprachliche und kulturelle Grenzen hinweg bearbeitet und mit dem täglichen Leben in Verbindung gebracht. Die MNA setzen sich dabei mit eigenen Verhaltensweisen und Gruppendynamiken auseinander und entwickeln gemeinsam Strategien, um Herausforderungen kreativ zu bewältigen.

Ein weiterer Schwerpunkt in der Ankunftsphase ist die medizinische Grundversorgung durch die interne *Fachstelle Gesundheit*: Ein- bis zweimal wöchentlich bieten Pflegefachleute und ein Arzt Sprechstunden an, um die medizinische Betreuung vor Ort sicherzustellen. Sie führen Eintrittsuntersuchungen durch und bieten Impfungen und medikamentöse Behandlungen gegen Krankheiten an, über welche die MNA im Vorfeld mit Merkblättern in der jeweiligen Muttersprache informiert werden.

Auf Anmeldung können die MNA auch das Angebot von psychologischen Erstabklärungen oder niederschweligen Begleitungen nutzen. Eine weitere Aufgabe der *Fachstelle Gesundheit* besteht zudem darin, allgemeine Informationen über das schweizerische Gesundheitssystem und Themen wie Hygiene zu vermitteln.

Stärken

Im Kanton Bern gilt das von der *Zentrum Bäregg GmbH* konzipierte Modell zur Betreuung und Unterbringung von MNA als Vorzeigemodell, da es eine geregelte Tagesstruktur sowie eine kindgerechte Unterkunft gewährleistet und auch bezüglich des Zugangs zur schulischen oder beruflichen Bildung, Freizeitangeboten oder medizinische Versorgung erfolgreiche Vermittlungsarbeit leistet.

Mit dem internen Case Management stehen den MNA zudem persönliche Bezugspersonen zur Verfügung, die sie unabhängig

von der aktuellen Wohnform bis zur Volljährigkeit begleiten.

Die Unterbringung im Sinne des Kindeswohls zeigt sich im *Ankunftszentrum Huttwil* unter anderem am Beispiel der internen *Fachstelle Gesundheit*. Durch die Vereinheitlichung des in der Praxis oft uneinheitlich gehandhabten ersten Gesundheitschecks in den Empfangs- und Verfahrenszentren stellt das *Ankunftszentrum Huttwil* sicher, dass alle Jugendlichen in der ersten Phase dieselbe Behandlung erfahren und über mögliche Krankheitsbilder und

ihre Heilung informiert werden. Die Präsenz des medizinischen Personals vor Ort führt zudem zum Abbau von Hemmschwellen und hilft den MNA, offen über gesundheitliche und allenfalls psychische Leiden zu sprechen.

Als vielversprechender Ansatz zeichnet sich auch die Arbeit mit dem KRAFT-Modell ab: Es verbindet Sportunterricht mit sozialpädagogischen Anliegen und kann somit einen grossen Beitrag zum Zusammenleben in Wohnheimen und zur Gewaltprävention leisten.

Lessons learned

Generell sind Ankunfts- oder Durchgangszentren nicht unbestritten, da sie für MNA eine zusätzliche Stufe im «Unterkunfts-marathon» bedeuten und jeder Wechsel der Wohnform mit einem Beziehungsabbruch verbunden ist. Das *Ankunftszentrum Huttwil* zeigt aber, dass eine solche Institution vor allem (aber nicht nur) für grössere Kantone auch viele überwiegende Vorteile mit sich bringen kann:

- Sie vermittelt allen MNA auf einheitlicher Basis gleich bei der Ankunft grundlegende Kenntnisse zum Leben in der Schweiz, insbesondere auch zum Asylverfahren.
- Sie bereitet die MNA gezielt auf eine langfristige Unterbringungsform vor, was die weitere Entwicklung der MNA positiv beeinflusst und auch die regulären Betreuungsstrukturen nachweislich entlastet.
- Mit dem sportlichen Ansatz, der das Vertrauen in die eigenen Fähigkeiten stärkt etabliert das Zentrum einen Ort, welcher den MNA erlaubt positive Assoziationen aufzubauen. Sollte ein nachfolgendes Wohnsetting nicht funktionieren, können die MNA im Ankunfts-zentrum an einem Time-Out teilnehmen.
- Das bereits vertraute Fachpersonal nimmt eine Bedarfsanalyse vor, bearbeitet die anstehenden Themen intensiv mit den Jugendlichen und vermittelt Sicherheit in Bezug auf die weiteren Abläufe.
- Die *Fachstelle Gesundheit* ist ein mögliches Modell, um den Kern-auftrag der Gewährleistung zur medizinischen Grundversorgung zu erfüllen; dies nicht nur im Sinne des übergeordneten Kindesinteresses, sondern auch um die Gemeinden durch die Harmonisierung der Gesundheitschecks finanziell und administrativ zu entlasten.

Vielversprechend weil...

individuell unterstützend

Durch die umfassende auf das Kindeswohl ausgerichtete Betreuung wird eine individuelle Unterstützung schulischer, sozialer und gesundheitlicher Natur gewährleistet.

wirksam

Der neu entwickelte sportpädagogische Ansatz des KRAFT-Modells verbindet Sportunterricht mit soziopädagogischen Anliegen und psychologischer Unterstützung.

partizipativ

Die MNA werden in allen Bereichen der Abklärungsphase im Ankunfts-zentrum miteinbezogen und insbesondere im Bereich der medizinischen Gesundheit umfassend aufgeklärt.

Weitere Informationen

www.zentrumbaeregg.ch/index.html

www.zihler.org/pages/dienstleistungen/gemeinsam-blockaden-abbauen.php

www.arte.tv/sites/de/story/reportage/eritreas-junge-ausbrecher

März 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf

9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich

Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Familles d'accueil neuchâteloises pour MNA



➔ But

Placement de mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) dans des familles d'accueil afin de leur offrir un lieu de vie adéquat et un environnement stable.

➔ Groupe cible

Mineur-e-s non accompagné-e-s jusqu'à 18 ans et au-delà selon possibilités.

➔ Caractéristiques de bonne pratique

Hébergement et accompagnement individualisés, meilleure intégration à la vie en Suisse, apprentissage du français.

Depuis janvier 2016, des familles d'accueil neuchâteloises hébergent des MNA confiés par l'*Office de protection de l'enfant (OPE)*. L'*OPE* assure la représentation légale des MNA attribués au canton de Neuchâtel. Les familles ont été recrutées sur la base d'un appel lancé dans la presse et sont évaluées par l'*Office de l'accueil extrafamilial (OAEF)*.

Afin de répondre urgemment au manque de places d'hébergement dans les structures éducatives, les critères d'évaluation ont été adaptés par l'*OPE* à l'accueil spécifique des MNA et le processus a été accéléré pour cette cible.

Le but de cette évaluation est ainsi d'estimer si la famille a les ressources pour assumer la venue d'un-e MNA dans son quotidien et confirmer que le logement et l'espace de vie qui leur sera réservé sont adaptés.

L'attribution d'un-e jeune à une famille dépend ensuite de divers facteurs tels que la disponibilité de la famille d'accueil, l'âge du-de la jeune et son degré d'autonomie.

Une vingtaine de jeunes vivent actuellement en famille d'accueil. Les familles ont des contacts étroits avec les représentant-e-s légaux-ales de l'*OPE* au sujet de l'organisation de la vie quotidienne, de la scolarisation et de l'encadrement du-de la jeune. De plus, un suivi des familles est organisé tous les 3-6 mois par l'*OAEF*, ainsi qu'une soirée-rencontre où les familles peuvent échanger sur leurs expériences.

Points forts

Ce modèle permet une prise en charge individualisée des MNA dans un cadre familial stable et propice à un bon développement. Il facilite également l'intégration en Suisse via l'accès à des loisirs, à la vie locale et à la pratique du français.

Si le-la jeune atteint l'âge de 18 ans en cours d'année scolaire, il-elle reste suivi-e par l'OPE et dans sa famille jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Selon les projets respectifs du-de la jeune et de la famille, la continuité de l'hébergement peut être envisagé afin de maintenir le lien.

La collaboration étroite entre les familles et les représentant-e-s légaux-ales favorise une prise en charge centrée sur le-la jeune, qui prend en compte ses capacités et ses besoins. Un suivi régulier des familles permet également d'accompagner

les familles et de les soutenir dans les difficultés qu'elles rencontrent dans la prise en charge quotidienne d'un-e MNA.

L'hébergement en famille d'accueil est une mesure complémentaire fiable pour pallier au manque de places d'hébergement en structures éducatives dans le canton.

Leçons apprises

L'expérience retirée des familles d'accueil pour MNA a mis en évidence les facteurs clés de succès suivants :

- Adapter les critères de placement aux spécificités des MNA, en discussion avec les acteurs de prise en charge des MNA, pour répondre au mieux à leurs besoins.
- Prendre en compte les difficultés que rencontrent les familles d'accueil, s'assurer que la famille est solide et qu'elle trouve des solutions alternatives en cas d'absence ou de vacances.
- Procéder à une remise en question régulière sur la meilleure mise en lien entre un-e jeune et sa famille. Un placement a plus de sens s'il est pérenne. Les MNA plus jeunes sont prioritaires.
- Le travail des représentant-e-s légaux-ales est très important. Ils-elles sont très sollicités pour répondre aux questions des jeunes et des familles, les accompagner simultanément et faciliter le dialogue entre eux.
- Mettre en place un système de formation pour renseigner et sensibiliser les familles sur ce qu'implique l'accueil d'un-e MNA chez soi.
- Proposer des interventions pour aborder les difficultés qu'elles peuvent rencontrer et entreprendre des réflexions globales quant à une meilleure prise en charge.

Caractéristiques prometteuses :

Replicabilité

Prise en charge par des services d'accueil extrafamiliaux et de protection de l'enfant existants.

Travail en réseau

Bonne collaboration entre acteurs-trices, familles et jeunes.

Soutien individuel

Prise en charge et hébergement individuel du-de la MNA.

Inclusion

Sur besoin et en accord avec les familles et les jeunes concernés, les MNA peuvent rester hébergé-e-s dans les familles au-delà des 18 ans.

Informations complémentaires

www.ne.ch/autorites/DEF/SPAJ/accueil-extrafamilial/Pages/FamilleAccueil_RMNA.aspx

Mars 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Pflegefamilien und professionelle Begleitung für MNA



→ Ziel

Platzierung von unbegleiteten Minderjährigen (MNA) unter 16 Jahren bei Pflegefamilien, je nach individueller Eignung und Bedürfnissen.

→ Zielgruppe

Aktuell sind 24 MNA im Kanton Solothurn bei Pflegefamilien untergebracht.

→ Good-Practice-Merkmale

Pflegefamilienplatzierungen als eine prioritäre Unterbringungsform, standardisierte Prozesse für die Familienplatzierung, professionelle Betreuung in allen Stufen der Platzierung, Vernetzung der Pflegefamilien untereinander.

Im Kanton Solothurn konnte bisher etwa ein Viertel aller MNA nach einer ersten Unterkunftsphase im kantonalen Durchgangszentrum für MNA, in Pflegefamilien platziert werden. «Grundsätzlich ist die Pflegefamilienplatzierung die präferierte Wohnform für MNA unter 16 Jahren», erklärt das zuständige Amt für Soziale Sicherheit in Solothurn (ASO), allerdings hänge dies natürlich immer vom Einzelfall und den individuellen Bedürfnissen der Kinder und Jugendlichen ab.

Allenfalls kommt auch eine begleitete Wohngemeinschaft (WG) als Unterkunft in Frage. Dies ist der Regelfall bei MNA über 16 Jahren, die bereits eigenständig wohnen, das heisst den Alltag selbständig bewältigen können.

Ob Pflegefamilie oder WG – in der zweiten Phase erhalten alle MNA eine von der Kindes- und Erwachsenenschutz Behörde (KESB) ernannte Beistandsperson, die sie nicht nur bei Fragen zum Wohnen, sondern auch bei allen anderen administrativen oder kulturellen Belangen unterstützt. Die Beistandspersonen werden «Coaches» genannt und sind bei der *ORS Service AG* angestellte SozialpädagogInnen und SozialarbeiterInnen.

Alle MNA haben Anspruch auf einen solchen Coach für die Mindestdauer eines Jahres, selbst wenn sie bald 18 werden. Grundsätzlich ist die *Fachstelle Familie und Generationen* die Ansprechstelle für Pflegefamilien, während die Coaches für die MNA zuständig sind und in dieser Funktion natürlich auch eng mit den Pflegefamilien zusammenarbeiten.

Stärken

Zu einer ersten Begegnung zwischen MNA und Pflegefamilie kommt es im Rahmen eines Besuchstages und später während eines Wochenendes, bevor definitiv über die Platzierung entschieden wird. Dabei erfolgt das Bewilligungsverfahren nach den allgemeinen Grundsätzen und Vorgaben der Pflegefamilienplatzierung.

Allerdings werden den spezifischen Bedürfnissen von MNA-Pflegefamilien speziell Rechnung getragen. So haben die Pflegefamilien bereits in der Vorbereitungsphase die Möglichkeit, kulturspezifische Fragen zu klären. Während der Platzierungsphase stehen sie in regelmässigem Kontakt mit den Coaches, sei dies bei praktischen und kulturellen Fragen, oder bei Unstimmigkeiten im Rahmen von Vermittlungsgesprächen.

Wichtig ist aber auch der geförderte Erfahrungsaustausch unter den Pflegefamilien: So können sie gegenseitig von ihren Erfahrungen profitieren und neuen Familien Tipps für das gegenseitige Kennenlernen mit auf den Weg geben. Die gute Vernetzung führt auch dazu, dass bei Pflegefamilien platzierte MNA miteinander in Kontakt bleiben und ein Beziehungsnetz aufbauen können.

Lessons learned

Die professionelle Begleitung und Familienplatzierung von MNA unter 16 Jahren hat sich im Kanton Solothurn bisher bewährt:

- Eine Pflegefamilienplatzierung gewährleistet eine individuelle und familiäre Betreuung und einen strukturierten Tagesablauf im Familienrahmen.
- Dies kann einen wichtigen Beitrag zum Spracherwerb, Kulturverständnis und Aufbau von sozialen Beziehungen leisten.
- Die Effektivität in Hinblick auf die Integration trägt längerfristig zum Wohlergehen der MNA bei, ermöglicht flexible Unterbringungsangebote und ist damit längerfristig mit Kosteneinsparungen auf Kantonsebene verbunden.
- Der Kanton Solothurn verzeichnet eine grosse Offenheit vieler Familien für die Betreuung von MNA und es wird weiter aus dem Pool bestehender Pflegefamilien als auch via Zeitungsartikel und Mundpropaganda rekrutiert.
- Der Erfahrungsaustausch unter den Familien, kommt allen Beteiligten zugute und könnte allenfalls auch kantonsübergreifend stattfinden.
- Zu beachten ist die enge Begleitung der MNA und der Pflegefamilien durch Fachpersonen und das Beziehen interkultureller Mediatoren bei Unsicherheiten oder Schwierigkeiten.

Vielversprechend weil...

wirksam

Die Pflegefamilienplatzierung gilt als kindgerechte Wohnform, die zudem zur Integration beiträgt. Die professionelle Betreuung gewährleistet die Nachhaltigkeit des Zusammenlebens.

individuell unterstützend

Die kleine Struktur einer Familie ermöglicht eine sehr individuelle Betreuung der MNA und die Entwicklung stabiler, verlässlicher Vertrauensbeziehungen.

vernetzend

Durch den Erfahrungsaustausch der Pflegefamilien untereinander sowie den engen Kontakt mit den Fachleuten kann spezifisches Know-how entwickelt und weitergegeben werden.

inklusiv

Auch MNA die 18 Jahre alt werden haben während mindestens einem Jahr Anrecht auf die Unterstützung eines Coaches.

Weitere Informationen

März 2017

www.so.ch/verwaltung/departement-des-innern/amt-fuer-soziale-sicherheit/projekte-und-innovationen/unbegleitete-minderjaehrige-personen/pflegefamilien-fuer-mna



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Modèle de soins intégrés pour les MNA



➔ But

Prise en charge médicale interdisciplinaire et interinstitutionnelle des Mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA).

➔ Groupe cible

MNA de 12 à 20 ans.

➔ Caractéristiques de bonne pratique

Réseau cantonal de soins, mise en place d'une équipe mobile d'infirmières faisant le lien avec une policlinique bénéficiant d'interprètes, prise en compte de l'état de santé global en proposant une approche biopsychosociale de l'adolescent-e avec des professionnel-le-s formé-e-s en santé des migrant-e-s.

La *Division interdisciplinaire de santé des adolescents (DISA)* est le service référent pour les soins des MNA dans le canton de Vaud. Une réorganisation récente de la prise en charge globale de la santé des MNA s'est imposée pour répondre à la hausse du nombre de MNA présent dans le canton. Le modèle de soins intégrés actuel comprend les prestations suivantes :

1. Visite d'un-e infirmier-ère de l'*Unité soins migrants (USMI)* dans chaque foyer une fois par semaine. Selon les besoins évalués, l'infirmier-ère peut envoyer les MNA à la *DISA* ou à l'*Hôpital de l'enfance* pour des soins somatiques.
2. Permanence à l'*Hôpital de l'enfance* avec un-e interprète, une demie journée par semaine.
3. Sur le plan psychique, les MNA sont pris en charge par les différents secteurs du *Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA)*, l'association *Appartenances* pour la consultation psychothérapeutique, le service de psychologie scolaire ou par des médecins installés.

Une réunion mensuelle de tous les acteurs-trices concerné-e-s assure la coordination des soins. De plus, les rendez-vous médicaux sont fixés avec les jeunes et un e-mail est systématiquement envoyé aux éducateurs-trices afin d'assurer le suivi médical tout en respectant la confidentialité.

La réorganisation en cours prévoit, entre autres, la mise sur pied d'une équipe mobile renforcée composée d'un-e médecin, un-e pédopsychiatre et un-e interprète 1x/semaine afin d'offrir un premier accès aux soins, assurer le lien avec les structures hospitalières ambulatoires et soutenir les éducateurs-trices sur place.

Points forts

Cette collaboration entre les différents services somatiques, psychiatriques, scolaires et sociaux du canton permet une prise en charge adaptée à chaque adolescent-e afin de l'orienter vers des soins adéquats. Ce modèle améliore l'accès aux soins de cette population vulnérable.

La *DISA* propose également aux professionnel-le-s de la santé, aux travailleurs-euses sociaux-ales et

enseignant-e-s des formations sur les questions liées à la migration et la vulnérabilité des adolescent-e-s et jeunes adultes, et fournit aussi des outils pratiques pour les professionnel-le-s en contact avec les jeunes migrant-e-s. Cette collaboration permet un soutien aux éducateurs-trices qui sont en première ligne afin de leur offrir un espace d'échange et de réflexions lorsque surviennent des problématiques au foyer.

Enfin, ce modèle améliore l'accès aux soins des jeunes récemment arrivé-e-s au foyer et anticipe les problèmes de transition vers la majorité. La *DISA* reste en effet référente pour les jeunes majeur-e-s qui ne bénéficient plus des mêmes structures d'encadrement réservées aux MNA.

Leçons apprises

Ce modèle de soins intégrés démontre la possibilité de collaboration entre différents services et acteurs autour des questions complexes de santé physique et mentale des MNA. Pour cela, il est nécessaire de :

- Collaborer étroitement avec les services médicaux, sociaux ou scolaires impliqué dans la prise en charge des MNA.
- Adopter une approche interdisciplinaire pour évaluer les cas complexes et avoir recours à du personnel spécialisé dans la santé des adolescent-e-s.
- Mettre sur place une équipe mobile qui se déplace dans les structures MNA pour permettre un accès aux soins pour les jeunes particulièrement vulnérables et un soutien aux éducateurs-trices du foyer.

Caractéristiques prometteuses :

Replicabilité

Collaboration entre différents services de soins existants du canton.

Soutien individuel

Evaluation rapide de la problématique du-de la jeune et orientation vers des soins adaptés.

Travail en réseau

Création d'un réseau cantonal de soins interdisciplinaires.

Efficacité

Formation des professionnel-le-s en contact avec les MNA sur la santé des migrants, les vulnérabilités psychiques et le développement de l'adolescent-e. Suivi des MNA au-delà des 18 ans.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.chuv.ch/disa



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Prise en charge de la santé mentale des MNA



➔ But

Evaluer et prendre en charge la santé mentale des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) de manière adaptée.

➔ Groupe cible

MNA dans le canton.

➔ Caractéristiques de bonne pratique

Réseau cantonal en santé mentale, prise en compte de l'état de santé général, mise en place d'une cellule de médecins mobiles avec interprètes, personnel compétent dans le domaine transculturel et ethnopsychiatrique.

La prise en charge de la santé mentale des MNA dans le canton de Genève est assurée par différents services et professionnels : l'Office médicopédagogique (OMP), le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA), l'association Appartenances-Genève ainsi que quelques psychiatres privés.

Afin d'optimiser la prise en charge des troubles psychiques des MNA, un réseau santé mentale enfants-adolescents migrants et ethnopsychanalyse (MEME) s'est mis en place et travaille en collaboration étroite avec le reste du réseau en charge des MNA : Service de protection des mineurs (SPMi), hébergement, école, animation (Païdos, FASE), etc.

Le SPEA a développé une *Equipe Mobile* composée de 1 infirmier-ière, 1 psychologue et 1 psychiatre. L'*Equipe Mobile* fait un travail de proximité directement dans les foyers où résident les MNA. Avec l'équipe des éducateurs-trices, elle identifie les jeunes en difficulté psychologique, effectue des évaluations et oriente les jeunes directement vers un-e spécialiste du réseau genevois.

Elle peut suivre le-la jusqu'à ce qu'il-elle soit adressé-e vers le service adéquat, effectuer des interventions brèves et avec éventuellement des membres de la famille élargie. Elle travaille également avec les éducateurs-trices pour améliorer les conditions de vie et soutenir

une insertion sociale ou scolaire. Enfin, elle fait un travail de liaison avec le réseau genevois, en particulier lors de séjours hospitaliers.

Les évaluations peuvent se faire sur plusieurs séances en étant attentif aux changements, améliorations ou aggravations de la situation. Cette équipe a également pour but d'agir en prévention en intervenant si possible dès l'arrivée du-de la jeune ou en proposant des sensibilisations en groupe à des thèmes les concernant : violences, santé, etc.

Elle peut aussi intervenir en cas de crises, par exemple en lien avec la procédure d'asile ou encore lors de conflits potentiels au sein du foyer. Des groupes de paroles (6-10 jeunes, avec interprète) sont organisés conjointement avec l'association Appartenances-Genève.

Ces groupes permettent d'aborder des thématiques liées à leur quotidien, leurs difficultés et leurs inquiétudes. Ils s'adressent à des jeunes qui ne souhaitent pas ou ne nécessitent pas de suivi individuel. Dans certains cas, cette approche conduit à un premier contact et permet d'entamer par la suite une démarche individuelle.

Points forts

Cette offre de soutien psychosocial est adaptée aux MNA car il propose des alternatives de prise en charge selon les besoins, les envies et l'ouverture de la jeune. Elle permet également aux MNA d'être orientés de manière efficace et rapide en limitant le nombre d'intervenant-e-s.

L'évaluation réalisée au foyer permet d'éviter un nombre conséquent de rendez-vous manqués et d'entreprendre un aménagement de l'environnement du jeune au cas par cas, en mobilisant le-la jeune et ses éducateurs-trices. Cette présence au foyer permet également d'agir en prévention ou en cas de crise.

Cette pratique engage une évaluation et un suivi des difficultés spécifiques de ces jeunes à différentes phases de leur parcours et propose une prise en charge par un personnel formé en ethnopsychiatrie ou spécialisé dans les troubles liés à la migration.

En parallèle, un travail de sensibilisation des thérapeutes sur les spécificités de ces jeunes est également mené.

Leçons apprises

Ce modèle démontre qu'il est important de :

- Collaborer entre services somatiques et de santé mentale de manière complémentaire et proposer différents types de prise en charge adaptés aux MNA.
- Sensibiliser et former les thérapeutes à la prise en charge des MNA avec spécificités comporte.
- Collaborer étroitement avec les autres services et le personnel encadrant les MNA (éducateurs-trices, curateurs-trices, enseignant-e-s).
- Apprendre à travailler de manière optimale avec les interprètes, apprendre à gérer cette relation à 3 et prendre en compte rôle rassurant et connaissances culturelles pour comprendre la vision et la perception du jeune.

Caractéristiques prometteuses

Replicabilité

Collaboration possible entre différents services de santé mentale du canton.

Efficacité

Evaluation et prise en charge rapides et adaptées et collaboration avec les éducateurs-trices.

Travail en réseau

Création d'un réseau cantonal de soins en santé mentale pour les personnes requérantes d'asile.

Soutien individuel

Evaluation pédopsychiatrique et désignation du bon spécialiste selon les besoins.

Mars 2017

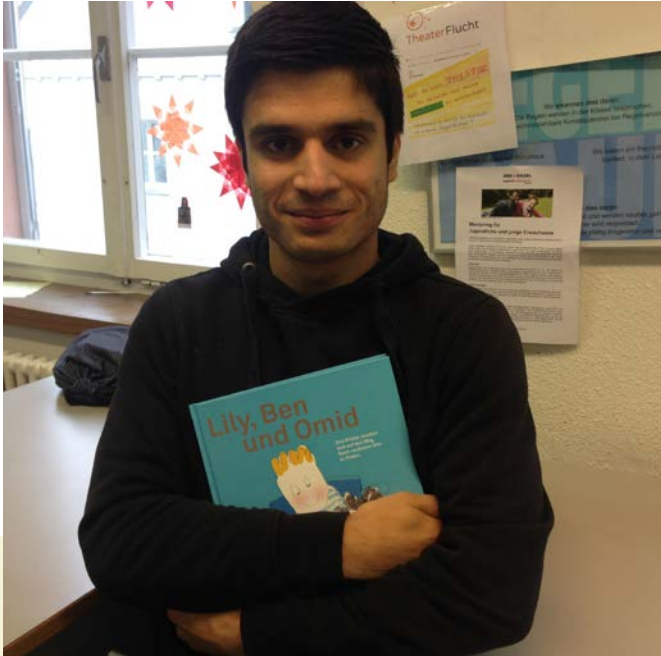


Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Fachstelle DaZplus: Trauma-Pädagogik im Klassenzimmer



→ Ziel

Hilfestellung zur Bewältigung von traumatischen Erlebnissen, Förderung der Selbstheilkräfte («Resilienz»), Weiterbildung und Unterstützung für Lehrpersonen.

→ Zielgruppe

Fremdsprachige SchülerInnen mit posttraumatischen Belastungsstörungen, darunter auch unbegleitete Minderjährige (MNA).

→ Good-Practice-Merkmale

Fokussiert auf Ressourcen der Kinder und Jugendlichen, Beliebtheit bei SchülerInnen, Plattform für Fragen rund um posttraumatische Belastungsstörungen.

Mit der zunehmenden Anzahl von Asylsuchenden stieg im Kanton Basel-Stadt das Bewusstsein, dass viele der geflüchteten Kinder und Jugendlichen mit traumatischen Erlebnissen zu kämpfen haben. Deshalb gründete der Kanton 2015 die Fachstelle *DaZplus*, die der Fachstelle *Förderung und Integration* angegliedert ist, und beauftragte Marianne Herzog, Expertin in Psychotraumatologie und Traumapädagogik, mit der Entwicklung eines Pilotprojekts.

Marianne Herzog verfolgt einen Ansatz auf zwei Ebenen: Einerseits stattet sie Schulbesuche ab, andererseits führt sie Weiterbildungen, Coachings und Supervisionen für Fachleute durch. Beide Ansätze haben zum Ziel, den betroffenen SchülerInnen bei der Bewältigung von Traumata zu helfen.

Die Besuche im Klassenzimmer folgen einem einfachen Konzept: Die Fachbeauftragte erzählt aus dem eigens von ihr verfassten Bilderbuch «Lily, Ben und Omid» und regt dabei die SchülerInnen zum Miterzählen an. Mit dabei hat Marianne Herzog auch einen Koffer mit Stofffiguren, die ein zusätzliches Instrument sind, um die SchülerInnen abzuholen. So begleitet die Geschichte zum Beispiel eine Stoffechse, welche die blinde Wut verkörpert und sich mit dem «Hirn» streitet, das die Vernunft versinnbildlicht.

Stärken

Da der Zugang zu individuellen Therapien für MNA oft fehlt, bietet *DaZPlus* traumatisierten SchülerInnen ein Ventil mit Breitenwirkung: Durch Traumapädagogik kann aufgezeigt werden, wie durch einfache Erzählungen und Verwicklungen ins Gespräch die Selbsthilfekräfte («Resilienz») der Kinder und Jugendlichen aktiviert werden können ohne intrusiv zu wirken (d.h. ohne ein Erinnern und Wiedererleben psychotraumatischer Ereignisse hervorzurufen).

Besonders wichtig ist auch die Sensibilisierung von Fachleuten und Lehrpersonen für Traumabelastungen, denn die stetige Zunahme von traumatisierten Kindern und Jugendlichen steht in einem starken Kontrast zum fehlenden Wissen über deren spezifischen Bedürfnisse.

Die an die Fachleute gerichteten Weiterbildungen lehren, wie posttraumatische Belastungen zu erkennen sind, wie Lehrpersonen darauf eingehen und durch einfache Stabilisierungsübungen Retraumatisierungen vermeiden können.

Dies kommt in erster Linie den betroffenen SchülerInnen zugute, da ihnen direkt durch eine Bezugsperson geholfen werden kann. Zusätzlich tragen die Weiterbildungen aber auch dazu bei die Lehrpersonen zu entlasten, da durch den richtigen Umgang mit belasteten SchülerInnen Missverständnisse und Konflikte verhindert werden können.

Lessons learned

Die Traumapädagogik ist ein bewährter Ansatz, bei welchem mit einem minimalen Aufwand viel erreicht werden kann:

- Im Gegensatz zu individuellen Therapien, können durch Schulbesuche und durch Weiterbildungen der Lehrpersonen eine grosse Zahl von Traumabetroffenen erreicht werden.
- Lehrpersonen und Fachleute werden für den Umgang mit traumatisierten Kinder und Jugendlichen sensibilisiert und geschult.
- Der Ansatz der Traumapädagogik muss jedoch fachkundig angewendet werden und ersetzt keinen individuellen therapeutischen Ansatz.
- Da Traumapädagogik auf die Aktivierung der Resilienz zielt und den Verarbeitungsprozess durch Nachdenken, Zuhören und nur marginal durch Erzählen anregen will, darf er nicht zu intrusiv wirken.

Die Rückmeldungen im Kanton zu den Weiterbildungen sind äusserst positiv und Schulen in Ländern wie Schweden, Rumänien und Deutschland haben das Buch- und Kofferkonzept bereits übernommen.

Vielversprechend weil...

wirksam

Mit der Traumapädagogik auf Basis von Schulbesuchen und Weiterbildungen kann eine grosse Anzahl an SchülerInnen mit posttraumatischen Belastungsstörungen erreicht werden und effektiv Hilfe geleistet werden.

vernetzend

Als Expertin ist die Fachbeauftragte des *DaZPlus* gut vernetzt und Ansprechperson für Weiterbildungen und für Fragen zum Thema Trauma im Migrationskontext.

partizipativ

Der pädagogische Ansatz animiert die Kinder und Jugendlichen zum Mitmachen und Miterzählen und kann auch dabei helfen, kulturelle Barrieren und Hemmschwellen zu überwinden.

Weitere Informationen

www.marianneherzog.com/kurse

www.marianneherzog.com/publikationen

März 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Psy4Asyl: Traumatherapie spezifisch für MNA



→ **Ziel**

Therapieplätze für unbegleitete Minderjährige (MNA), um posttraumatische und psychologische Leiden zu lindern, Supervisionen, Weiterbildung und Entlastung von Fachleuten, Netzwerkarbeit zur Bewusstseinsförderung und gegenseitiger Unterstützung, Öffentlichkeitsarbeit durch Vorträge und Medienberichte.

→ **Zielgruppe**

MNA (ein Angebot für erwachsene Geflüchtete besteht seit Januar 2017).

→ **Good-Practice-Merkmale**

Eine Psychotherapie stellt den effektivsten Ansatz zur Bewältigung posttraumatischer Belastungsstörungen dar. In Ermangelung an öffentlichen Angeboten leistet der Berufsverband auf freiwilliger Basis besonders wichtige und effektive Hilfe.

Um dem Mangel an Therapieplätzen für MNA entgegenzuwirken, hat der *Verband Aargauer PsychologInnen (VAP)* im März 2016 das Netzwerk *Psy4Asyl* gegründet. Angeschlossen haben sich rund 20 PsychologInnen, die ehrenamtlich Psychotherapie für rund 50 MNA und erwachsene Asylsuchende (20 in Einzel- und 30 in Gruppentherapien), Supervision, Weiterbildungen oder administrative Unterstützung anbieten.

Die MNA werden von den Vertrauenspersonen informiert und vermittelt. Dabei handelt es sich vorwiegend um Jugendliche mit schweren psychischen Belastungen, die unter Traumafolgestörungen, chronischen Schmerzen, Schlafproblemen, Depressionen und Ängsten leiden und denen die Bewältigung des Alltags deshalb schwerfällt. Durch Therapien soll der Verarbeitungsprozess angeregt und eine erste Stabilisierung erreicht werden.

Stärken

Das Angebot des Netzwerks setzt an einem Ort an, wo grosser Handlungsbedarf besteht bei MNA, die neben der Fluchterfahrung auch unter der frühen Trennung von der Familie leiden. In meist 10-20 Sitzungen können die TherapeutInnen i.d.R. nicht nur Extremsituationen wie Suizidgefährdung oder Gewaltbereitschaft entschärfen, sondern auch Alltagsbewältigung und Integration vereinfachen und Suchtprobleme verhindern.

Darüber hinaus umfasst das Angebot auch Supervisionen und Weiterbildungen für Betreuungspersonen und sieht den Austausch der PsychologInnen untereinander sowie mit anderen Fachleuten vor.

Somit bietet *Psy4Asyl* eine Plattform, um fachspezifisches Know-how auszutauschen und zur Bewusstseinsförderung und Aufklärung über Trauma im Migrationskontext beizutragen. Dies ist deshalb besonders

wichtig, weil es im Kanton Aargau keine Fachstelle für Folter- oder Kriegsoffer mit einem ambulanten Therapieangebot für traumatisierte Menschen gibt.

Eine Projektleitung koordiniert die Anliegen der Freiwilligen und deren Klienten, lädt zu Netzwerktreffen ein und pflegt die Kontakte mit wichtigen Akteuren im Kanton.

Lessons learned

- Hohe Wirksamkeit durch Aufbau auf vorhandenem Fachwissen und Nutzung eines bereits bestehenden Netzwerks.
- Abdecken der grossen Nachfrage im Bereich der psychologischen Betreuung von MNA, die nicht in allen Kantonen durch die öffentliche Hand gedeckt wird.
- Gewährleisten der Nachbetreuung der Freiwilligen in Form von Supervision, Einzel- oder Gruppengesprächen sowie durch fachlichen Austausch.
- Begegnen kultureller und therapeutischer Herausforderungen durch entsprechende Sensibilisierung, sowie enge Zusammenarbeit mit professionellen, interkulturellen Dolmetschenden, da es in vielen Kulturkreisen unüblich ist, mit «Fremden» über psychologische Probleme zu sprechen.

Vielversprechend weil...

individuell unterstützend

Effektiver Ansatz zur Bewältigung posttraumatischer Belastungsstörungen.

wirksam

Nachbetreuung durch Supervisionen und Gruppengespräche.

vernetzend

Plattform und regelmässige Netzwerktreffen zum Austausch von Fachleuten, welche auch politischen Handlungsbedarf aufzeigen.

replizierbar

Ziviles Engagement auf beruflicher Ebene durch Fachleute unter der Führung einer Projektleitung. Möglichkeit die gesammelten Erfahrungen für den Ausbau einer professionellen Struktur zu nutzen.

März 2017

Weitere Informationen

www.vap-psychologie.ch/fachgruppe_psy4asyl.html



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Conseil juridique systématique dans la procédure d'asile



➔ But

Assurer un accompagnement juridique individualisé et systématique dans la procédure d'asile.

➔ Groupe cible

Mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) du canton.

➔ Caractéristiques de bonne pratique

Analyse systématique des MNA, préparation du/de la jeune à son audition, recours assurés par un service spécialisé la migration.

Le *Service de protection de l'enfant (OPE)* de Neuchâtel est en charge de la représentation légale et du suivi de la procédure d'asile des MNA. Dès l'attribution d'un-e MNA au canton, un-e tuteur-trice est systématiquement nommé-e sur mandat de l'*Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)*.

Le-la tuteur-trice a le devoir de suivre toute les étapes de la procédure d'asile, d'accompagner les jeunes aux auditions et d'entreprendre toutes les démarches administratives qui s'y attachent.

Le conseil juridique fait l'objet d'une collaboration systématique avec une juriste du Centre social protestant (CSP), spécialiste de la migration, sur la base d'un mandat. Le CSP analyse le dossier du-de la jeune, le-la prépare à son audition pour l'informer des modalités et de ses droits. Le-la jeune est ensuite accompagné lors de l'audition par son-sa tuteur-trice.

En cas de décision négative, la juriste du CSP est également en charge d'entreprendre le recours éventuel. Le CSP est ainsi mandaté dans toutes les procédures concernant les MNA et conduit à un échange systématique d'informations entre le service juridique et les représentants légaux.

Points forts

Cette collaboration entre l'OPE et une juriste spécialisée en migration assure un conseil juridique adéquat pour assurer le respect des intérêts des MNA et des droits de l'enfant. Avoir recours à la même personne fluidifie la collaboration et permet d'avoir une personne référente pour le suivi des MNA.

Le-la tuteur-trice bénéficie également de renseignements spécifiques sur les questions liées à l'asile. Un point central de cette collaboration réside dans la préparation de l'audition sur les motifs d'asile, afin que le-la jeune puisse appréhender le déroulement de l'audition, bénéficier d'un soutien relationnel avant

l'audition et être renseigné-e sur ses droits ; et ainsi, prendre un rôle actif dans sa procédure. Cet entretien montre qu'il atténue quelque peu certaines angoisses liées à la procédure d'asile.

Leçons apprises

L'expérience retirée du conseil juridique systématique met en évidence certains aspects à développer pour le suivi de la procédure d'asile des MNA :

- Instituer une collaboration étroite entre le-la représentant-e légal-e et un service juridique qualifié dans le domaine du droit d'asile et de la protection de l'enfant.
- Expliquer précisément le rôle de chaque intervenant-e et entretenir un dialogue régulier avec le-la jeune.
- S'assurer du respect des différentes étapes à effectuer pour que la procédure soit correcte.
- Préparer le-la mineur à son audition, avec des interprètes et un langage adapté et clair afin de lui permettre de bien comprendre la procédure et d'appréhender l'audition de la manière la plus sereine.

Caractéristiques prometteuses

Replicabilité

Collaboration systématique entre structures existantes.

Travail en réseau

Collaboration étroite entre les représentants légaux et les juristes.

Soutien individuel

Prise en charge individuelle du MNA, 1 :1.

Efficacité

Service juridique spécialisé dans les questions liées au MNA.

Mars 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

KUMA: Ein Kompetenzzentrum rund um MNA-Fragen



→ **Ziel**

Zentralisierung und Professionalisierung der gesetzlichen Vertretung (Beistandschaft), Plattform für Austausch von Know-how rund um Fragen bezüglich unbegleiteter Minderjähriger (MNA), Vermittlung von Freiwilligen.

→ **Zielgruppe**

Alle MNA des kantonalen MNA-Erstankunftszentrums, kantonale Fachleute und Entscheidungsträger, Freiwillige.

→ **Good-Practice-Merkmale**

Gesamtheitlicher Ansatz, Bündelung der Kräfte und Verminderung der Transaktionskosten, Vernetzung der Akteure und Harmonisierung der Praktiken.

Das *Kompetenzzentrum für unbegleitete minderjährige Asylsuchende (KUMA)* des Kantons Baselland wurde Anfang 2016 ins Leben gerufen. Die beiden Gründerinnen waren vormals als MNA-Beiständinnen in Basel-Stadt tätig und hatten es sich zum Ziel gesetzt, im Nachbarkanton Baselland beim Aufbau von MNA-Strukturen mitzuhelfen.

Seither führen die beiden Juristinnen die Beistandschaften für alle MNA des Kantons, die in einer ersten Phase im MNA-Erstankunftszentrum Arlesheim wohnen (bevor sie den Gemeinden zugeteilt werden, die daraufhin auch für die Führung der Beistandschaften zuständig sind).

In dieser Funktion stellen sie den Zugang zur Ausbildung und zur medizinischen Versorgung der MNA sicher, führen Standortgespräche, besprechen Zukunftsperspektiven, bieten rechtliche Unterstützung im Asylverfahren und setzen sich dafür ein, dass die MNA in der späteren Gemeindephase eine passende Wohnform finden.

Die Aufgaben des *KUMA* gehen aber über die Beistandschaft hinaus – vielmehr versteht sich der Verein als Kompetenzzentrum in allen MNA-Fragen: So sind die Juristinnen des *KUMA* auch Ansprechpersonen für Pflegefamilien, für die lokalen Beistandspersonen und für andere Fachleute. Zudem sind sie in der Vermittlung von Freiwilligenarbeit tätig und organisieren Mentoring-Projekte in verschiedenen Bereichen.

Stärken

Durch die Zusammenarbeit mit dem Kanton Baselland konnte *KUMA* einen entscheidenden Beitrag zum Aufbau von kindgerechten MNA-Strukturen leisten. Zumindest in der kantonalen Anfangsphase kann so durch die Professionalisierung der Beistandschaft das übergeordnete Interesse der MNA in den Mittelpunkt gestellt und effektiv durchgesetzt werden.

Darüber hinaus hat *KUMA* eine Plattform geschaffen, um Fragen in Zusammenhang mit MNA zu besprechen. Somit leistet *KUMA* einen Beitrag, um die Interaktion der verschiedenen in die Betreuung von MNA involvierten Akteure zu koordinieren. Dies kommt einerseits den MNA zugute, spart andererseits aber auch Transaktionskosten.

Zudem unterstützt eine Plattform, unter Mitarbeit aller involvierten Akteure die Entwicklung konsolidierter Strategien zum Umgang mit MNA. Gemeinsam mit den Gemeinden arbeitet *KUMA* beispielsweise an der Erarbeitung eines Merkblatts zur Harmonisierung der in den Gemeinden unterschiedlich geregelten Beistandschaften.

Lessons learned

Das Beispiel *KUMA* veranschaulicht die Tendenz einiger Kantone, die Strukturen für die gesetzliche Vertretung der MNA zu zentralisieren und die Beistandschaften kantonal durch kompetente und unabhängige Stellen zu regeln:

- Eine gute Vernetzung und eine gesamtheitliche Perspektive erlaubt es, den MNA direkte Unterstützung zu bieten, bei weiterreichenden Fragen an die zuständige Fachperson zu verweisen und bei Kommunikationsschwierigkeiten zu vermitteln.
- Trotz allfälligen Umstrukturierungen, die vorgenommen werden müssen, führt diese Lösung zu einer Bündelung der Kompetenzen und entlastet die Gemeinden.

Vielversprechend weil...

wirksam

Durch die Zentralisierung und Harmonisierung der Beistandschaften kann die Expertise im Umgang mit MNA gezielt eingesetzt werden. Dies gewährleistet eine effektive und kindgerechte, gesetzliche Vertretung der MNA.

inklusiv

Wenn es die individuelle Situation erfordert, kann sich die Betreuung im Einzelfall auch über die Volljährigkeit hinaus erstrecken.

vernetzend

Mit dem Kompetenzzentrum *KUMA* wurde eine kantonsweite Plattform für alle MNA-Fragen gegründet.

individuell unterstützend

Durch *KUMA* können die MNA in der kantonalen Ankunftsphase bedürfnisorientiert vertreten und begleitet werden.

März 2017

Weitere Informationen

www.vereinkuma.ch



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Zentralstelle MNA: Mandat mit Mehrfachfunktion



→ **Ziel**

Rechtsvertretung im Asylverfahren, Führung der Beistandschaften, Triagefunktion bei der Suche nach einer Tagesstruktur und im Einzelfall einer schulischen/beruflichen Ausbildung im Interesse der unbegleiteten Minderjährigen (MNA).

→ **Zielgruppe**

Alle MNA des Kantons Zürich.

→ **Good-Practice-Merkmale**

Kindgerechte Vertretung und Begleitung durch eine Bezugsperson, ganzheitliche und individuelle Unterstützung der MNA über das Asylverfahren hinaus (individuelle Interessensvertretung und die Vermittlung an Fachpersonen).

Die sieben MitarbeiterInnen der im Jahr 2000 gegründeten *Zentralstelle MNA* des Kantons Zürich haben eine Dreifachfunktion inne: Sie nehmen nach Zuweisung der MNA im Kanton die Rolle der Rechtsvertretung und der Vertrauensperson gemäss Asylgesetzgebung ein und führen vormundschaftliche Kinderschutzmassnahmen (Beistandschaften gemäss Art. 306 ZGB) im Auftrag der zuständigen Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde (KESB).

In diesen Funktionen begleiten sie die MNA durch das Asylverfahren hindurch: Sie unterstützen sie dabei, sich in der Komplexität des Asylverfahrens zurechtzufinden, ihre Rechte und Pflichten gemäss den verschiedenen gesetzlichen Grundlagen wahrzunehmen und bereiten sich gemeinsam mit ihnen auf die Anhörung vor.

Kommt es in begründeten Einzelfällen zu Beschwerdeverfahren, sind sie auf Basis eines Verfahrensauftrags legitimiert, Mandate zu übernehmen, wobei die Federführung grundsätzlich dem juristischen Mitarbeiter der *Zentralstelle* obliegt.

Zudem nehmen sie als gesetzliche VertreterInnen auch eine Triagefunktion wahr. Sie koordinieren die verschiedenen Akteure im Alltag der MNA in deren Sinne und können sie je nach individuellen Bedürfnissen an die zuständigen Fachstellen vermitteln.

Stärken

Die Professionalisierung und Zentralisierung dieser drei Funktionen durch die *Zentralstelle MNA* dient in erster Linie dem Kindeswohl. Aufgrund ihrer Fluchterfahrung fällt es MNA oft schwer, Vertrauen zu fassen und sich in ihrem neuen Umfeld zu orientieren. Daher ist für die Jugendlichen beim Vertrauensaufbau von zentraler Bedeutung, dass die asyl- und kindesschutzrechtlichen Zuständigkeiten nicht auf zu viele verschiedene Personen verteilt sind.

Das Vertrauensverhältnis und die sorgfältige Vorbereitung auf die Anhörung tragen denn auch dazu bei, die durch die Anhörung hervorgerufene Stressbelastung zu reduzieren. Dies hilft ebenfalls in schwierigen Situationen, zum Beispiel, wenn es einen Negativentscheid zu verarbeiten gilt.

Vorteile zeigen sich auch für die Mitarbeitenden der *Zentralstelle* in ihrer Berufsausübung: Da sie die MNA nicht nur gesetzlich vertreten, sondern auch zu den Anhörungen begleiten, wissen sie genau über die

Asylgründe, die Situation im Heimatland und die allgemeine Verfassung der Jugendlichen Bescheid. Sie können sich so ein Gesamtbild über die individuellen Bedürfnisse verschaffen und die Interessen der MNA entsprechend vertreten.

Die klare Rollenteilung der Fachpersonen ermöglicht zudem einen professionellen Kontakt mit anderen Bezugspersonen der MNA (z.B. den BetreuerInnen oder Lehrpersonen) und vereinfacht die Vernetzung mit Fachstellen, Partnern und Dritten im Kanton.

Lessons learned

- Eine Konzentration der beiden Formen der gesetzlichen Vertretung sowie der Rechtsvertretung hat sich in Zürich bereits seit 2001 bewährt. Der Erfolg zeigt sich auch darin, dass andere Kantone wie Luzern (seit 2016) entsprechend umstrukturiert haben und auch ein integriertes Modell für die gesetzliche Vertretung und die Rechtsberatung verfolgen.
- Die Mitarbeitenden einer zentralisierten Stelle eignen sich ein profundes Fachwissen an und können dieses gezielt einsetzen. Dies dient nicht nur dem Kindeswohl, sondern hilft auch administrative Prozesse zu verschlanken und Transaktionskosten zu vermeiden, was schlussendlich zu Kosteneinsparungen für den Kanton führt.
- Wichtig dabei ist aber immer die fachgerechte Ausbildung der Mitarbeitenden und eine interdisziplinäre, auf Wertschätzung basierende Teamkultur. Dies macht es möglich, kindeschutz- und asylrechtliche sowie länderspezifische Aspekte professionell zu verbinden, sich gegenseitig zu coachen und zu unterstützen und eine angemessene Fallführung im Einzelfall zu gewährleisten.

Vielversprechend weil...

wirksam

Die Zentralisierung der Rechtsberatung und der gesetzlichen Vertretung gewährleistet die umfassende Unterstützung im Sinne des Kindeswohls. Das damit gesteigerte Know-how ermöglicht auch die effektivere Berufsausübung und führt somit zu Kosteneffizienz.

inklusiv

Die Mitarbeitenden bleiben informelle Bezugspersonen für MNA auch nach Erreichung der Volljährigkeit.

individuell unterstützend

Die zentralisierte Zuständigkeit begünstigt den Aufbau eines Vertrauensverhältnisses und vereinfacht eine effektive Interessensvertretung.

Weitere Informationen

www.ajb.zh.ch/internet/bildungsdirektion/ajb/de/kinder_jugendhilfe/MNA.html

März 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Croix-Rouge Suisse Tessin : Approche holistique de la prise en charge des MNA



→ But

Proposer un modèle intégré en coordonnant des mesures d'éducation, de formation, de santé et d'intégration.

→ Groupe cible

Mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) du Tessin.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Structure spécialisée pour les MNA, prise en compte individualisée des besoins et difficultés des MNA, accent mis sur l'autonomisation et l'intégration, intégration en classe ordinaire, médiateurs -trices culturel-le-s et psychologue dans l'équipe éducative, soutien psychologique fréquent, coordination des différents acteurs cantonaux en charge des MNA.

La Croix-Rouge Suisse, association cantonale Tessin propose un modèle intégré de prise en charge des 60 MNA dont elle s'occupe à travers deux structures spécialisées pour les MNA.

La première structure est un foyer qui accueille 40 MNA avec un encadrement conséquent et individualisé. L'équipe éducative est composée de neuf personnes (un-e référent-e pour 5-6 MNA) dont deux médiateurs interculturels et une éducatrice-psychologue, présente de 6h à 23h, un veilleur présent 24/24h, un soutien au veilleur présent de 18h à 2h et 2 cuisiniers.

Si un-e jeune présente une situation de rupture, il y a la possibilité d'un placement provisoire dans une autre structure; selon la situation il participera encore à certaines activités du foyer et des visites et des supervisions de l'équipe éducative sont prévues dans le but de favoriser un retour au foyer.

La deuxième structure est pour 20 MNA en processus d'autonomisation (un-e référent-e pour 10 MNA).

Les MNA sont tous-tes scolarisé-e-s à l'école obligatoire ou postobligatoire. Un appui scolaire est proposé par un professeur travaillant dans la structure d'accueil et des bénévoles. Ces derniers-ères suivent une formation de base sur le bénévolat puis des formations spécifiques pour être sensibilisé-e-s à la migration.

L'état de santé psychologique des MNA est pris en charge par l'éducatrice-psychologue et une psychologue. Les deux font une évaluation et orientent vers des spécialistes ou proposent des thérapies EMDR si besoin. Pour les soins somatiques, une infirmière est présente au centre et un pédiatre est référent.

L'aspect global de cette prise en charge a pour but l'intégration à tous les niveaux de la société et pour cela, collabore étroitement de manière interinstitutionnelle en organisant des rencontres régulières entre les professionnel-le-s concerné-e-s.

Points forts

Cette approche holistique de prise en charge des MNA considère chaque individu dans sa globalité. Ce modèle propose un cadre stable, structurant et cohérent avec des règles de vie définies. Il apporte un soutien adéquat et qualifié aux jeunes dans la compréhension de leur nouvel environnement social et scolaire. Un taux d'encadrement important permet ce travail éducatif quotidien.

Les difficultés des MNA sont vues de manière interdisciplinaire et transculturelle, d'où l'importance de travailler avec des médiateurs-trices culturel-le-s et les communautés des jeunes vivant au foyer.

La présence régulière d'une psychologue spécialiste dans les stress post-traumatiques permet de proposer une réponse adéquate et rapide à de nombreux MNA pour qu'ils-elles puissent parler de leurs souffrances et s'apaiser.

Les formations proposées aux bénévoles, qui sont une ressource précieuse, sont importantes, pour autant qu'elles soient cadrées et permettent d'anticiper certaines difficultés rencontrées. Enfin, la collaboration entre les différents services permet d'agir de manière ciblée, efficace et de proposer des réponses individualisées selon les difficultés de chaque jeune.

Leçons apprises

Ce modèle intégré démontre une collaboration efficace entre les différents acteurs du canton pour une prise en charge individualisée des MNA. Cette collaboration requiert la considération et la mise en œuvre des facteurs clés suivants :

- Réunir régulièrement le réseau de prise en charge pour aborder les difficultés de manière interdisciplinaire et interinstitutionnelle.
- Collaborer avec des médiateurs-trices interculturel-le-s et les communautés d'origine pour comprendre les obstacles d'intégration que les MNA peuvent rencontrer.
- Proposer un soutien pour les troubles psycho-sociaux au sein du foyer et être réactif pour proposer un accès aux soins somatiques et psychologiques spécifiques.
- Intégrer dès que possible les MNA en âge de scolarité obligatoire à un cursus scolaire ordinaire.
- Considérer le-la jeune de manière individuelle et construire des perspectives d'avenir en fonction de ses capacités et de ses aspirations.
- Avoir du personnel compétent et formé dans l'encadrement d'adolescents et l'approche interculturelle et en nombre suffisant.
- Former les bénévoles qui interviennent auprès des MNA.

Caractéristiques prometteuses

Replicabilité

Sur la base de structures existantes, coordonner les services pour intervenir de manière optimale selon les besoins identifiés.

Travail en réseau

Coordination et collaboration interinstitutionnelle pour répondre efficacement aux besoins des MNA.

Soutien individuel

Taux d'encadrement suffisant, évaluation des besoins et réponses en conséquence.

Mars 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Verein tipiti: Mehr als Wohnen – Beziehungskontinuität bis in die Selbständigkeit



→ **Ziel**

Im «tipiti-Dorf» finden unbegleitete Minderjährige (MNA) ein vorübergehendes Zuhause, wo sie gefördert und durch Referenzpersonen bis zur Selbständigkeit begleitet werden.

→ **Zielgruppe**

Alle MNA im Kanton Appenzell Ausserrhoden (derzeit wohnen 21 MNA in zwei Wohnhäusern in Trogen, acht MNA in Jugendwohngruppen und zwei MNA bei Pflegefamilien).

→ **Good-Practice-Merkmale**

Nachhaltige Förderung und stabile Vertrauensbeziehungen über das 18. Altersjahr hinaus, individuelle Beschulung und hoher Vernetzungsgrad mit Zivilgesellschaft, Privatwirtschaft und Politik im Kanton.

Auf Basis einer umfassenden Leistungsvereinbarung mit dem Kanton Appenzell Ausserrhoden, kümmert sich seit Frühling 2016 tipiti, ein Verein mit über 40-jähriger Erfahrung in der Betreuung von Kindern und Jugendlichen, um die MNA im Kanton.

Dabei sind die beiden «tipiti-Häuser» in Trogen mehr als nur eine Unterkunft und folgen einem Dreiphasenmodell: Das erste Haus ist als Wohnheim konzipiert, in dem die MNA bei der Bewältigung ihrer Tagesstruktur eng begleitet und rund um die Uhr betreut werden. Wenn sie einen gewissen Grad an Selbständigkeit erreicht haben, können sie ins Nachbarhaus wechseln, wo sie als betreute Wohngemeinschaft zusammenleben. In einer dritten Phase steht ihnen das Wohnen in einer der Jugendwohngruppen offen. MNA unter 14 Jahren werden bei Pflegefamilien untergebracht.

Unabhängig von ihrer Wohnform sind die MNA in eine Ganztagesstruktur integriert. Am Morgen werden diejenigen, die (noch) nicht in die Integrationsklasse in Herisau zur Schule gehen, tipiti-intern unterrichtet, wobei die erste Niveaustufe für Jugendliche mit kleinem «schulischen Rucksack» konzipiert ist und auch Alphabetisierung beinhaltet. Nachmittags stehen von Sportaktivitäten, Velowerkstatt bis zu Werken oder Gärtnern, Deutsch und Mathe diverse Beschäftigungen oder Freizeitaktivitäten auf dem Programm.

Begleitet werden die MNA von einem interdisziplinären Team bestehend aus SozialpädagogInnen, PsychologInnen, einem Administrator/Koch, einem Handwerk-Allrounder, zwei interkulturellen Betreuern aus Eritrea und Afghanistan, zwei Lehrern und zwei Lehrerassistentinnen.

Stärken

Der Verein *tipiti* zeichnet sich durch eine individuelle Förderung – unabhängig von Alter oder Status – aus: Wie in der Leistungsvereinbarung vertraglich festgehalten, sollen die MNA über das Erreichen der Volljährigkeit hinaus so lange durch *tipiti* betreut werden können, bis sie eine Ausbildung abgeschlossen haben und auf eigenen Beinen stehen.

So soll die Beziehungskontinuität gewährleistet und unnötige Beziehungsabbrüche verhindert werden.

Diese Haltung spiegelt sich auch in der schulischen und beruflichen Integration wider: Schulungsgewohnte MNA können dem Unterricht in ihrem Tempo folgen. Durch die Arbeit in der Werkstatt und im Garten (unter der Leitung des *tipiti*-Handwerkers) können ausserschulische Talente entdeckt und gefördert werden. Begabte Schüler hingegen haben dank privatem Sponsoring die Möglichkeit, zusätzlichen Förderunterricht zu besuchen.

Aktuell arbeitet *tipiti* am Aufbau eines Werkzentrums mit modularen Ausbildungen, sowie eines Netzwerks von lokalen Firmen, um MNA den Zugang zu (Schnupper-)Lehren oder Praktika zu vereinfachen.

Bereits im fortgeschrittenen Stadium ist das Projekt «+ 1 am Tisch», das die Verbindung zur Zivilgesellschaft herstellen soll. MentorInnen werden mit einzelnen Jugendlichen in Beziehung gebracht. So entstehen Beziehungen ausserhalb der professionellen Betreuung, die Einblicke in das Funktionieren der Schweizer Bevölkerung erlauben und die Integration fördern.

Lessons learned

Ein jugendgerechte und stabile Wohnsituation ist die Basis für die persönliche Entwicklung, für die Überwindung von posttraumatischen Belastungen sowie die berufliche und soziale Integration. Um massgeschneiderte Wohn- und Schulösungen zu finden, ist eine enge Begleitung und ein «individuelles Erfahrung sammeln» nötig.

Im Fall von *tipiti* haben sich folgende Elemente besonders bewährt:

- Die geografische Nähe des Wohnheims und der betreuten Jugendwohngruppe ermöglichen einen fließenden Wechsel.
- Die individuelle Begleitung in die Selbstständigkeit in allen Lebensbereichen durch die gleichen Personen.
- Der Ansatz einer «balancierten Förderung»: Unterricht für schulisch Begabte auf privater Basis, für anderweitig talentierte SchülerInnen aber auch einen Schwerpunkt auf Unterricht in handwerklichen Belangen.
- Die Einstufungsphase gewährleistet den Übertritt ins Berufsleben.

Vielversprechend weil...

wirksam

Die Unterstützung von MNA unabhängig ihres Alters bis maximal zum 25. Lebensjahr ermöglicht einen langfristigen Beziehungsaufbau, trägt zur psychischen Stabilität und zur sozialen sowie beruflichen Integration bei.

individuell unterstützend

Der gute Betreuungsschlüssel und das interdisziplinär zusammengesetzte Team ermöglichen eine enge, auf die individuellen Bedürfnisse zugeschnittene Begleitung der MNA.

vernetzend

tipiti steht in intensivem Kontakt mit der Zivilgesellschaft und den verschiedenen Akteuren im Kanton (z.B. Organisation eines Tages der offenen Tür). Ein Netzwerk zur beruflichen Integration ist im Aufbau.

März 2017

Weitere Informationen

www.tipiti.ch/index.php/wohnen-und-betreuung.html



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

DGEP : Formation postobligatoire adaptée et coordination pédagogique



→ But

Proposer une formation postobligatoire pour les jeunes migrant-e-s en vue d'intégrer une formation.

→ Groupe cible

Jeunes migrant-e-s âgé-e-s de 15 à 19 ans, incluant mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA), ex-MNA et jeunes adultes.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Réactivité, grande adaptation aux besoins de l'élève, formation considérée dans sa globalité, programme quotidien structurant pour le-la jeune, collaboration étroite entre les services.

La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) du canton de Vaud est en charge de scolariser les jeunes, dont les jeunes migrant-e-s en formation postobligatoire. Les mesures existantes pour les MNA et les jeunes adultes sont les suivantes :

1. Des cours de français sont dispensés pour les 15-25 ans en continu dès leur arrivée par les institutions publiques en charge de l'accueil des requérants d'asile et réfugiés.
2. La *Classe d'accueil à l'Ecole de la transition (EdT)* propose semestriellement une rentrée pour les 15-19 ans qui n'ont pas ou peu été scolarisé-e-s et qui ont des difficultés avec la langue.
3. La plupart de ces élèves intègrent ensuite une Classe profil de l'EdT qui propose des cours à option pour approfondir les branches nécessaires selon le projet professionnel. Des classes spécifiques pour élèves allophones ont été créées. Mais si les capacités du jeune lui permettent un accès à une classe de profil ordinaire, il y est intégré en priorité.
4. Les 20-25 ans peuvent intégrer les classes d'un projet pilote développé en partenariat avec le bureau cantonal d'intégration, qui correspondent aux classes d'accueil pour les mineurs.

Des mesures pour renforcer l'accès et le suivi de la formation professionnelle sont en développement. Le modèle du pré-apprentissage d'intégration vise à proposer une année préparatoire intégrée à l'*Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)* ou au *Certificat fédéral de capacité (CFC)* pour permettre de consolider le français durant la première année et intégrer le programme standard en deuxième année.

D'autre part, la DGEP développe actuellement un projet de coordination pédagogique dans le but de renforcer l'évaluation du niveau des jeunes et les orienter efficacement selon leurs compétences et leurs potentiels.

Points forts

Le système développé par la *DGEP* n'est pas un continuum mais s'adapte selon le bagage scolaire, les capacités et la motivation de chaque jeune individuellement. Il propose un modèle structurant qui offre 32-35h de cours par semaine et l'accès est garanti à tous les jeunes jusqu'à 19 ans.

Le projet d'un CFC ou AFP couplé à une année préparatoire plutôt qu'un pré-apprentissage vise un « retour sur investissement » à l'employeur ainsi qu'à assurer une sécurité et une stabilité importantes pour le-la jeune.

Les différentes mesures en développement prennent en compte les manques concernant les MNA mais également ceux des jeunes jusqu'à 25 ans.

De plus, une « unité accueil migrant » a été établie pour coordonner les différents projets, effectuer des entretiens avec les jeunes et assurer une coordination interinstitutionnelle.

Plusieurs groupes de travail ont ainsi été créés pour permettre une meilleure collaboration entre les institutions en charge des jeunes migrants et définir le rôle de chacun.

Leçons apprises

La *DGEP* a constaté dans sa prise en charge des MNA l'importance de :

- Instaurer un travail en réseau avec les services en charge de l'encadrement et de l'enseignement du français pour améliorer la stabilité et le bien-être du-de la jeune, et définir les rôles de chacun.
- Créer de nouvelles mesures d'insertion scolaire et professionnelle pour répondre aux besoins de cette catégorie de jeunes de manière plus souple et cohérente.
- Renforcer le système d'évaluation des compétences et d'orientation des jeunes.
- Proposer une structure hebdomadaire suffisante pour offrir une certaine stabilité aux jeunes et se mettre à niveau rapidement.
- S'adapter à chaque jeune et aux aléas de la migration, c'est-à-dire « faire face à cet environnement mouvant dans le cadre d'un système rigide ».

Caractéristiques prometteuses

Replicabilité

Intégration des MNA dans une structure existante.

Efficacité

Adaptation constante au nombre et au niveau des jeunes migrant-e-s.

Inclusion

Accès indépendamment du statut, du sexe et du niveau scolaire.

Travail en réseau

Création d'un réseau de collaboration avec les institutions en charge de l'encadrement et de l'intégration des jeunes.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.vd.ch/autorites/departements/dfjc/dgep/



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

JUMA B: Auf dem Weg zur Berufsbildung auch bei kleinem schulischen Rucksack



→ Ziel

Durch eine individuelle Beschulung, auch für Geflüchtete ohne grosse Vorbildung, soll die berufliche Integration vereinfacht werden.

→ Zielgruppe

MigrantInnen im Alter von 16-24 Jahren, die nicht mehr schulpflichtig sind, darunter derzeit 15-20 unbegleitete Minderjährige (MNA).

→ Good-Practice-Merkmale

Individuelles Vorgehen, gezielte Unterstützung für bildungsungewohnte SchülerInnen, flexibles Angebot zur Förderung der beruflichen Integration.

Mit der Zunahme der Flüchtlingszahlen seit 2015 sind auch vermehrt Menschen angekommen, die in ihren Heimatländern kaum zur Schule gegangen sind und wenig oder gar nicht lesen und schreiben können. Um den Bedürfnissen von jungen MigrantInnen mit «kleinem schulischen Rucksack» entgegen zu kommen und ihre schulische und berufliche Integration zu fördern, hat das Schweizerische Arbeiterhilfswerk (SAH) Schaffhausen im Sommer 2016 das Programm ihres post-obligatorischen Intensivkurses *JUMA-B* um eine neue Niveaustufe ergänzt.

Der neue Kurs *JUMA 0* umfasst in erster Linie Deutschunterricht inklusive Alphabetisierung, aber daneben auch die Förderung der mathematischen Wahrnehmungsentwicklung. Die beiden höheren Stufen (*JUMA 1* und *JUMA 2*) beinhalten weiterhin schwerpunktmässig Deutschunterricht, hingegen kommen weitere Fächer wie Mathematik oder «Mensch und Umwelt» hinzu.

Auf allen Stufen werden zudem der Umgang mit Computern und wichtige Sozial-, Selbst- und Lernkompetenzen vermittelt. Der Unterricht beinhaltet je nach Stufe 25-30 Wochenstunden und dauert in der Regel zwei Jahre, wobei die einzelnen Stufen bei Bedarf wiederholt werden können.

Stärken

Durch die hohe Kursintensität des *JUMA-B* ist eine gezielte schulische Förderung möglich. Dies ist insbesondere im Fall von jungen Menschen mit wenig Schulbildung wichtig. Denn nur durch eine individualisierte Beschulung können Frustrationen verhindert, sowie Lernkompetenzen im Allgemeinen und Deutschkompetenzen im Speziellen aufgebaut werden.

Dazu gehört auch die flexible Dauer des Kurses, die den SchülerInnen je nach Bedürfnis eine Repetition oder ein Überspringen einzelner Kursstufen ermöglicht. Das *JUMA-B* versteht sich als Vorbereitungskurs mit dem konkreten Ziel, den Übertritt in die Berufsbildung zu ermöglichen.

Jugendlichen, die zu den Integrationsklassen der Gewerbeschule keinen Zugang mehr haben (z.B.

aufgrund ihres Alters), steht zudem das sogenannte *Passepartout*-Angebot zur Verfügung: Ein viermonatiges Coaching, das neben arbeitsmarktbezogener Unterstützung auch mindestens einen halben Tag Schule beinhaltet. Das *Passepartout* richtet sich an vorläufig aufgenommene Personen, anerkannte Flüchtlinge und MigrantInnen mit dem Ziel, ein Kurzpraktikum oder eine Vorlehre zu absolvieren.

Lessons learned

In vielen Kantonen steigt mit dem wachsenden Bewusstsein, dass MigrantInnen mit geringer schulischer Vorbildung spezielle Beschulung benötigen, auch das Bedürfnis, bestehende Unterrichtsstrukturen entsprechend zu ergänzen.

Im Kanton Schaffhausen ist dies mit dem Ausbau des *JUMA-B* um eine zusätzliche Niveaustufe gelungen. Zu beachten ist dabei:

- Die Schulprogramme sind in Hinblick auf das übergeordnete Ziel, nämlich die berufliche Integration, zu konzipieren.

- Bei MNA entwickelt sich aufgrund der intensiven Kursintensität oftmals ein Vertrauensverhältnis zwischen den SchülerInnen und der Klassenlehrperson. Deshalb ist eine fachliche und persönliche Unterstützung der PädagogInnen, sowie ein reger Austausch mit den Betreuungs- und Beistandspersonen sicherzustellen.

Vielversprechend weil...

wirksam

Die Koppelung des Schulangebots an Angebote der beruflichen Integration ist zielführend und erhöht längerfristig die Chancen der Selbständigkeit der MNA.

Individuell unterstützend

Die gesonderte Beschulung eröffnet den MigrantInnen mit «kleinem schulischen Rucksack» neue Perspektiven und erhöht ihre Bildungschancen.

replizierbar

Durch die Anpassung bestehender Unterrichtsstrukturen können auch schulungewohnte Personen «abgeholt» und gefördert werden.

März 2017

Weitere Informationen

www.sah-sh.ch/angebote/juma_b.php

www.sah-sh.ch/angebote/passepartout.php



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Le Sas : Espace socio-éducatif et psychopédagogique



➔ But

Offrir un espace d'accueil pour les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) en attente de scolarisation ou en rupture scolaire.

➔ Groupe cible

Jeunes de 15 à 18 ans, dont les MNA en attente ou en décrochage de l'accueil postobligatoire (ACPO) ou du cycle d'orientation.

➔ Caractéristiques de bonne pratique

Occupation des MNA, intégration dans la ville, espace d'écoute, cellule psychologique possible, activités pendant les vacances et les soirées pour favoriser la mixité.

Le *Sas* est un programme d'accueil développé par l'association *Païdos* - qui propose différents programmes pour enfants et adolescent-e-s en difficulté à Genève - et la *Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)*. Il offre aux MNA en attente de scolarisation un espace socio-éducatif qui propose des cours et des activités à hauteur de 5 matinées par semaine. Il s'adresse également aux MNA qui ont décroché du système scolaire.

Le *Sas* dispense des cours de français et un grand nombre d'activités telles que la cuisine, l'expression artistique, le sport et l'immersion en maison de quartier pour leur faire découvrir des structures qui s'adressent à tous les jeunes de Genève.

D'autre part, une plateforme psychologique propose l'accès à un-e psychologue accompagné-e d'un-e interprète pour les entretiens individuels, ainsi qu'à un-e pédopsychiatre, avec la possibilité d'entreprendre un travail en réseau selon les besoins. Un appui est également proposé par les *Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)* avec l'affectation d'un-e psychologue.

Cette plateforme se veut être un lieu pour « poser son sac » et créer un lien. Sur une durée de six mois, plus de 50 jeunes ont fréquenté cet espace d'accueil durant des périodes variables allant d'un jour à trois mois, pour des raisons de calendrier et de places disponibles. L'équipe est composée d'une éducatrice, d'une animatrice, d'une psychologue, d'une responsable et de deux stagiaires.

Points forts

Le Sas propose un espace d'accueil entre l'arrivée du-de la MNA et son intégration dans une classe d'accueil. Les cours et les activités dispensés permettent d'accueillir ces jeunes au quotidien afin d'éviter l'inoccupation, d'apprendre les premières notions de français, de s'apaiser, de développer leurs capacités d'agir dans des situations quotidiennes et de découvrir leur nouvel environnement genevois. Ces caractéristiques favorisent une meilleure intégration scolaire et sociale ultérieure.

Cet espace permet une prise en compte de l'individualité des jeunes, de leur statut d'adolescent-e et de leurs difficultés dans leur phase d'arrivée ou de rupture. Ils ont accès à une écoute bienveillante assurée par des professionnel-le-s qualifié-e-s et expérimenté-e-s dans la prise en charge d'adolescent-e-s en difficulté.

De par l'expérience de *Païdos* auprès des jeunes en rupture et de la FASE en dynamique groupale, ce projet prend également en compte l'état psychologique des MNA. Pour intervenir de manière optimale dans l'accueil de cette population spécifique et vulnérable, les professionnel-le-s suivent des formations et bénéficient d'une supervision avec un membre externe.

Leçons apprises

L'expérience du Sas (*Païdos*-FASe) démontre l'importance de :

- Collaborer de manière multidisciplinaire avec les éducateurs-trices, les représentant-e-s légaux-ales, ainsi qu'avec les travailleurs-euses sociaux-ales agissant pour les adolescent-e-s dans le canton, les associations d'animations socio-culturelles et les spécialistes en santé mentale.
- Connaître précisément les manques du système de prise en charge afin de proposer une structure intermédiaire pour y pallier.
- Avoir du personnel formé et une équipe interdisciplinaire pour assurer une prise en charge collective qui s'adapte aux besoins individuels des jeunes.
- Proposer l'offre dès l'arrivée du jeune avec une structuration quotidienne de cours.
- Proposer des supervisions pour permettre à l'équipe de prendre une distance réflexive à propos de leurs actions.

Caractéristiques prometteuses

Travail en réseau

Collaboration étroite entre les acteurs de l'accueil et de l'hébergement, de la protection des mineurs, de l'instruction publique, les associations locales et les professionnel-le-s du Sas.

Replicabilité

Utilisation de locaux existants et implication des structures spécialisées dans la prise en charge d'adolescents.

Soutien individuel

Relation de 1 :1 avec une écoute bienveillante, non jugeante et rassurante.

Participation

Activités basées sur la participation des jeunes et l'incitation à prendre part à la vie sociale de la ville.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.paidos.org/



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

ACPO : Formation postobligatoire adaptée aux besoins des jeunes migrant-e-s



→ But

Intégrer tous-tes les jeunes migrant-e-s dans une formation postobligatoire en vue de leur permettre d'accéder à une formation académique ou professionnelle selon leurs capacités.

→ Groupe cible

Jeunes migrant-e-s âgé-e-s de 15 à 19 ans, incluant les mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA).

→ Caractéristiques de bonne pratique

Réactivité, grande adaptation aux besoins de l'élève, formation considérée dans sa globalité, programme quotidien structurant pour le-la jeune, cours dans les langues maternelles et projet d'intégration.

L'Accueil du post-obligatoire (ACPO) est le service cantonal de formation pour les jeunes migrant-e-s présent-e-s à Genève. Il accueille actuellement 800 jeunes et se compose de 4 structures :

1. L'Accueil scolaire (15 élèves/classe) propose des cours de français, de mathématiques et des activités socio-éducatives. Ce type de classe permet de préparer les jeunes à l'entrée en classe d'accueil, variable selon la date d'arrivée du/de la jeune dans le canton.
2. La Classe d'accueil (11 élèves/classe) conduit à l'apprentissage du métier d'élève et de connaissances générales, allant du cours d'alphabétisation au niveau d'entrée au collège.
3. La Classe d'insertion scolaire (12 élèves/classe) assure un renforcement pour les élèves issu-e-s des classes d'accueil ayant potentiellement le niveau de rejoindre une école supérieure et pour ceux-celles arrivé-e-s récemment dont le niveau en français n'est pas encore suffisant.
4. La Classe d'insertion professionnelle (11 élèves/classe) propose des cours généraux, des ateliers et des options à choix. Les jeunes réalisent des stages de 1 à 2 semaines dans le but de se sensibiliser au monde du travail et de s'orienter professionnellement.

Points forts

Ce service est exclusivement en charge de scolariser les jeunes migrant-e-s à travers des classes adaptées à leurs niveaux, selon un bilan de compétences effectué à leur arrivée.

Ce modèle institutionnel permet une grande réactivité face aux imprévus liés à la migration et une adaptation aux différents besoins et caractéristiques des jeunes, en leur proposant un cursus adapté à leur bagage scolaire, leurs capacités et leurs envies. L'ACPO est un modèle complet et

structurant pour les jeunes. En effet, un programme de 30h de cours par semaine au minimum durant deux ans amène à une stabilité du quotidien.

De plus, la formation est considérée dans sa globalité et développée selon les besoins spécifiques des jeunes. Par exemple, 2h/semaine sont dispensés dans la langue maternelle des élèves pour leur permettre de créer des ponts linguistiques et culturels et de valoriser leur langue.

L'ACPO propose également des mesures pour favoriser l'intégration. 2h/an, des personnes de même origine que les élèves sont invitées à parler de la migration, des différences culturelles et de la communauté présente à Genève afin de valoriser l'identité des jeunes.

Egalement 2h/an, la police en uniforme visite les élèves pour expliquer les règles et droits en Suisse.

Leçons apprises

Les facteurs clés de succès identifiés pour reproduire le modèle de l'ACPO sont les suivants :

- Travail en réseau étroit avec le personnel encadrant des MNA (communication et recherche de solutions individuelles).
- Créativité, disponibilité et motivation de la part de tous les professionnel-le-s (enseignant-e-s, doyen-ne-s, responsables, assistant-e-s sociaux-ales).
- Moyens financiers mis à disposition par le département en charge de la formation et considération de la formation dans sa globalité, notamment grâce à des cours dans la langue maternelle.
- Relais vers la formation professionnelle car les compétences nécessaires pour y entrer sont très exigeantes et peuvent représenter un obstacle pour de nombreux jeunes.
- Bien-être général des jeunes : les conditions de vie particulières, les traumatismes dûs au parcours migratoire et l'absence de parents influencent leur travail scolaire. Il est ainsi nécessaire de s'assurer des bonnes conditions particulières en matière d'encadrement et de prise en charge de ces jeunes.

Caractéristiques prometteuses

Replicabilité

Intégration des MNA dans une structure existante.

Travail en réseau

Renforcement du réseau de collaboration entre école et encadrants.

Inclusion

Indépendamment du statut, du sexe et du niveau scolaire.

Efficacité

Adaptation constante au nombre et au niveau des jeunes migrant-e-s.

Mars 2017

Informations complémentaires

<https://edu.ge.ch/site/acpo/>



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Landheim Brüttisellen: Fit für den Beruf in verschiedenen Phasen



→ Ziel

Im Jugendheim Brüttisellen erhalten die unbegleiteten Minderjährigen (MNA) Unterkunft, Betreuung, Beschulung und können eine Berufs(an-)lehre machen. Damit fördert das Pilotprojekt die Ausbildung gemäss dem Schweizerischen Berufsausbildungssystem, Selbständigkeit und die soziale Integration.

→ Zielgruppe

MNA mit genügenden Deutschkenntnissen (aktuell acht MNA aus Eritrea).

→ Good-Practice-Merkmale

Nutzung bereits bestehender Strukturen und Netzwerke, hoher Erfolgsfaktor bei der beruflichen Integration, integrativer Ansatz, soziale Durchmischung mit lokalen Jugendlichen.

Mitte 2016 hat das *Landheim Brüttisellen*, ein sozialpädagogisches Wohnheim für Jugendliche mit sozialen und beruflichen Schwierigkeiten, seine Zielgruppe erweitert und im Rahmen eines Pilotprojekts acht männliche MNA aus Eritrea aufgenommen. Dreiviertel Jahre später haben sieben davon einen Lehrvertrag unterschrieben und arbeiten als Küchengehilfe, Automechaniker, Schreiner oder Schlosser.

Der Aufenthalt der MNA im *Landheim* gliedert sich in verschiedene Phasen: Zuerst werden grundlegende «Wohnkompetenzen» (von Einkaufen und Körperhygiene bis zum Umgang mit Finanzen) vermittelt. Parallel lernen sie in der Trainings- und Orientierungswerkstatt berufliche Grundanforderungen (z.B. Einhalten einer Tagesstruktur).

Zweitens wird eine umfassende Berufsorientierung und -findung durchgeführt. In der internen Schule findet in dieser Zeit eine Lernstandserfassung statt. Danach lernen die Jugendlichen verschiedene Berufe in den internen oder externen Betrieben kennen und entscheiden sich dann für eine Ausbildung. In der internen Schule gibt es Hausaufgabenhilfe und Stütz- und Förderunterricht. Die Gewerbeschule ist extern.

Als drittes folgt die «Austrittsphase», in der die Jugendlichen auf ihr Leben in der Selbstständigkeit vorbereitet werden und Job- und Bewerbungscoaching erhalten. Ausziehen müssen sie nicht am 18. Geburtstag, sondern erst, wenn sie genügend selbständig sind und ihre Ausbildung beendet haben.

In allen drei Phasen gibt es zudem intensive Beschulung in Deutsch als Fremdsprache.

Stärken

Das *Landheim Brüttsellen* ist für die MNA gleichzeitig Zuhause, Schule und teilweise auch Ausbildungsstätte.

Das interdisziplinäre Team des *Landheims*, bestehend aus PädagogInnen, SozialarbeiterInnen, AusbilderInnen, TherapeutInnen, HandwerkerInnen und eine eigens für die MNA angestellte Deutschlehrperson, gewährleistet eine enge, individuelle Betreuung.

Die BetreuerInnen leisten nicht nur Unterstützung bei der Jobsuche, sondern auch bei den Schulaufgaben, bei der Alltagsbewältigung und hinsichtlich des Übergangs in die Volljährigkeit.

Das *Landheim Brüttsellen* ist keine Asyleinrichtung im klassischen Sinne, was Vorteile mit sich bringt: So profitieren die MNA von der breiten Erfahrung in der Arbeitsvermittlung und von den Kontakten mit den lokalen Gewerbetreibenden.

Hervorzuheben sind ausserdem die positiven Effekte der sozialen Durchmischung im *Landheim*: Auch wenn die MNA nicht im gleichen Gebäude wie die anderen Jugendlichen wohnen, so ist ein Austausch am Arbeitsplatz, beim Esstisch oder beim Billard in der Pause möglich. Dies hilft beim Spracherwerb und leistet einen grossen Beitrag zur sozialen und kulturellen Integration.

Lessons learned

Das Beispiel Brüttsellen zeigt, dass die berufliche Integration von MNA nicht nur im Rahmen von asylspezifischen Programmen möglich ist. Im Gegenteil – die Einbindung von MNA in regulären sozialpädagogischen Institutionen bietet vielfältige Möglichkeiten:

- Die Nutzung bereits bestehender Strukturen und die optimierte Auslastung der Heimplätze ist ökonomisch sinnvoll; z.B. ist das *Landheim* bei allfälligen Verände-

rungen der Migrationssituation flexibel für die Aufnahme anderer Zielgruppen.

- Die gute Vernetzung der Jugendheime mit den lokalen Gewerbetreibenden und die Durchmischung mit ortsansässigen Jugendlichen kommt den MNA zugute.

Die Aufnahme von MNA in einem Jugendheim ist aber auch mit Umstellungen verbunden und erfordert zusätzliche finanzielle Mittel:

- Damit zusätzliche Investitionen (z.B. für die Anstellung einer Deutschlehrperson) amortisiert werden, sieht das *Landheim Brüttsellen* weitere Laufzeiten vor.
- Eine Kostensenkung soll durch die vermehrte Verlagerung der eigentlichen Berufsausbildung auf externe Betriebe erreicht werden. Dies ist aufgrund der positiven Erfahrung im Pilotprojekt und der fortlaufenden Vernetzung mit dem lokalen Gewerbe möglich.

Vielversprechend weil...

inklusiv

Das *Landheim* fördert im Rahmen einer Betreuung in «Regelstrukturen» die Gleichbehandlung von MNA und anderen Jugendlichen und schafft Voraussetzungen für eine erfolgreiche Integration.

replizierbar

Effiziente Nutzung von freien Plätzen in einer sozialpädagogischen Einrichtung durch Flexibilität bei der Aufnahme neuer Zielgruppen.

wirksam

Von den acht MNA in Brüttsellen absolvieren mittlerweile sieben eine Ausbildung. Nach der ersten Laufzeit ziehen die Betreuer des *Landheims* sowie die MNA und die Ausbilder eine positive Bilanz.

vernetzend

Das *Landheim* arbeitet mit einem interdisziplinären Team mit einer breiten Erfahrung in der Arbeitsvermittlung und ist gut mit den lokalen Gewerbetreibenden vernetzt.

März 2017

Weitere Informationen

www.landheim.ch



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

THRIVE : Soutien à l'insertion professionnelle pour migrant-e-s



→ But

Soutenir les migrant-e-s formé-e-s et/ou expérimenté-e-s dans leurs recherches d'emploi. Réduire la stigmatisation en démontrant aux employeurs-euses qu'ils-elles peuvent bénéficier de l'expérience de personnes issues de l'asile.

→ Groupe cible

Toute personne réfugiée ou requérante d'asile (permis B, F et N) qui a l'autorisation de travailler en Suisse.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Mise en lien des personnes issues de l'asile et des employeurs-euses, plaidoyer auprès des entreprises, valorisation des compétences des personnes réfugiées, ateliers de formation pour la recherche d'emplois et de stages.

Suite au constat du taux d'insertion professionnelle des réfugié-e-s en Suisse est très bas, l'association *THRIVE (Towards Holistic Refugee Integration through Valuable Engagement)* a vu le jour pour faciliter l'employabilité des personnes migrantes.

THRIVE propose une interface où entreprises et personnes issues de l'asile se rencontrent. Actuellement, 55 personnes figurent dans la base de données, principalement des jeunes entre 18 à 30 ans.

L'association explique aux entreprises les démarches à effectuer pour employer une personne inscrite. En parallèle, les personnes issues de l'asile sont formées en collaboration avec la *Cité des Métiers* pour apprendre à réseauter et simuler des entretiens avec l'appui de spécialistes en ressources humaines bénévoles.

De plus, à l'aide des réseaux sociaux et de films, une action de plaidoyer informe les employeurs-euses des compétences professionnelles spécifiques des personnes migrantes et de leur droit de travailler. Les 25 personnes impliquées auprès de *THRIVE* sont bénévoles.

Points forts

THRIVE valorise les formations et expériences professionnelles antérieures des personnes issues de l'asile ainsi que leurs compétences individuelles en vue de les intégrer au mieux dans le monde professionnel.

La communication avec les entreprises partenaires est bonne et met en évidence l'apport de bénéfices mutuels. Elle encourage ainsi les MNA et les jeunes adultes à entreprendre une formation professionnelle.

Les formations sont dispensées par du personnel en ressources humaines bénévole issu d'entreprises du canton, ce qui présente également une réelle plus-value. Enfin, ses actions de plaidoyer visent un effet direct sur la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes issues de l'asile.

THRIVE agit donc à tous les niveaux pour faciliter l'employabilité des migrant-e-s et faire reconnaître leurs capacités et atouts, ce qui est novateur dans ce domaine. Une partie des bénévoles qui agissent au sein de l'association sont des personnes réfugiées qui peuvent partager leur parcours, ce qui facilite la communication et la recevabilité du message.

Leçons apprises

La pratique de *THRIVE* met en évidence qu'il est important de :

- Sensibiliser et établir des contacts avec des entreprises locales.
- Soutenir administrativement les employeurs-euses dans l'engagement de personnes issues de l'asile.
- Trouver des spécialistes en ressources humaines qui souhaitent s'investir bénévolement pour donner des cours et des conseils en insertion professionnelle.
- Avoir une équipe de bénévoles qui s'occupe de la coordination, du relais avec les entreprises, du suivi individuel et de la communication externe pour faire connaître l'association.
- Considérer chaque personne comme étant unique et ayant des compétences spécifiques pouvant être mises au service d'une entreprise.
- Agir en collaboration et en complément des structures institutionnelles existantes pour ne pas se substituer à celles-ci.

Caractéristiques prometteuses

Efficacité

Création d'un réseau de partenaires qui permet des effets économiques et sociaux.

Travail en réseau

Bonne collaboration avec employeurs-euses et réseaux d'entreprises.

Soutien individuel

Personnalisation du soutien des personnes migrantes selon leurs expériences et formations.

Replicabilité

Participation de la société civile sur la base d'actions bénévoles.

Inclusion

Toutes personnes autorisées à travailler, de tout âge.

Mars 2017

Informations complémentaires

<http://thrive-association.ch/fr/>



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Institution Hölzli: Individuelles Coaching zur Förderung der Berufsintegration



➔ Ziel

Arbeitsintegration durch Angebote von Ausbildungsplätzen im regulären Arbeitsmarkt, unterstützt durch individuelles Coaching.

➔ Zielgruppe

Junge Menschen mit erschwerten Startbedingungen und negativ geprägten Lernbiographien (darunter auch unbegleitete Minderjährige (MNA)).

➔ Good-Practice-Merkmale

Gezielte Förderung und individuelles Lerncoaching, Schaffung von Ausbildungsplätzen durch Vernetzung mit dem lokalen Gewerbe.

Die *Institution Hölzli* in Hundwil Appenzell Ausserroden bietet Platz für 12 Jugendliche. Zusammen mit ihren Kooperationsbetrieben in den Bereichen Restaurant, Schreinerei und Gartenbau bietet sie den jungen Menschen eine individuelle Entwicklung im schulischen, berufspraktischen und persönlichen Bereich.

Das Programm «Supported Education» ermöglicht den Jugendlichen die Absolvierung einer anschlussfähigen Ausbildung auf qualitativ hohem Niveau. Eine individuelle Begleitung sowie gezielte Förderung in Schule und Berufspraxis bilden die Basis dieser Ausbildungsplätze.

Jungen Menschen mit erschwerten Startbedingungen werden reale Chancen geboten, negativ geprägte Lernbiographien zu überschreiben, Selbstwirksamkeit zu fördern und erfolgreich ins Berufsleben einzusteigen.

Stärken

Die Lernenden werden individuell und gezielt durch ihre Ausbildung und bis zur Anschlusslösung begleitet. Bei Krisen bieten die Ausbildungsverantwortlichen tragfähige Unterstützung und sind in intensivem Kontakt mit Bezugspersonen und Ansprechpartnern der Familie oder dem betreuten Wohnen, der Berufsschule

sowie weiteren Beteiligten. Gemeinsam werden Herausforderungen angegangen und Lösungen erarbeitet.

Individuelle Arbeits- und Persönlichkeitstraining ergänzen die üblichen Lerninhalte der Ausbildung am Arbeitsplatz und in der Berufsschule und fördern eine erfolgreiche

Arbeitsmarktintegration. So werden Lernende unter anderem auch dabei unterstützt, pünktlich und zuverlässig zu arbeiten sowie flexibel und kritikfähig mit den Anforderungen im Arbeitskontext umzugehen.

Lessons learned

Im Rahmen des Programms «Supported Education» haben sich folgende Elemente als wegweisend erwiesen, um Jugendlichen mit erschwerten Startbedingungen einen erfolgreichen Lehrabschluss und einen passenden Berufseinstieg zu ermöglichen:

- Bedarf an Sensibilisierungs- und Vermittlungsarbeit mit ArbeitgeberInnen zur Aufnahme und Förderung von Jugendlichen mit Fluchthintergrund oder einer schwierigen Lebensbiografie.

- Begleitung der Jugendlichen in ihrer Entwicklung durch kompetenzorientierte Förderplanung, persönliche Coaching und handlungsorientierte Intensivwochen.

- Vorbereitung der verschiedenen Zielgruppen von Jugendlichen (Fluchtbiografien, erschwerte Startbedingungen) auf ihre Zusammenarbeit, um Konflikten und schwierigen Gruppendynamiken vorzubeugen.

- Bedarf an Ansprech- und Vermittlungspersonen im Falle von Schwierigkeiten am Arbeitsplatz;

in herausfordernden Situationen arbeitet das Betreuungsteam interdisziplinär und vernetzt, um das Umfeld der jungen Frauen und Männer zu aktivieren und zu stärken.

- Ausarbeitung von Lösungsansätzen mit den Betrieben zur Deckung von zusätzlich entstehenden Ausbildung- und Warenkosten oder Reparaturen. Je nach berufspraktischen Fähigkeiten der Jugendlichen ist dem Ausbildungsbetrieb eine Ausbildungsentschädigung zu entrichten.

Vielversprechend weil...

wirksam

Fokus auf tragfähige Beziehungen und die Persönlichkeitsentwicklung der Jugendlichen und jungen Erwachsenen innerhalb des regulären Arbeitsmarktes.

individuell vernetzend

Individuelle Begleitung und Betreuung mittels kompetenzorientierter Förderplanung, persönlichem Lerncoaching sowie Koordination und Entwicklung eines Beziehungsnetzes.

vernetzend

Zusammenarbeit und Koordination mit anderen Ausbildungsbetrieben des Gewerbes sowie Fachpersonen in der Begleitung junger Menschen mit schwierigen Lernbiografien

replizierbar

Ausweitung und Anpassung eines bestehenden Förderprogrammes für Jugendliche auf die Zielgruppe MNA.

Weitere Informationen

www.institution-hoelzli.ch

März 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Rheinspringen GmbH: Coaching zwischen Schulzeit und Berufslehre



→ Ziel

Die Jugendlichen werden auf die beruflichen Anforderungen der Arbeitswelt schulisch und praktisch vorbereitet, mit dem Ziel einen Ausbildungsplatz bzw. eine Lehrstelle zu finden und diese erfolgreich abzuschliessen.

→ Zielgruppe

Jugendliche und junge Erwachsene auf Lehrstellensuche und in Ausbildung (darunter aktuell vier unbegleitete Minderjährige (MNA)).

→ Good-Practice-Merkmale

Individuelles, flexibles und abwechslungsreiches Angebot sowie persönliches Coaching mit Fokus auf den Beginn einer Berufsausbildung.

Die *Rheinspringen GmbH* in St. Gallen bietet vier verschiedene Programme für Jugendliche an, die sich im Übergang von der obligatorischen Schulzeit zur Berufsausbildung befinden.

Das Programm «Coaching» setzt auf eine individuelle Betreuung und Tagesstruktur. In Einzel- oder Gruppen-Coaching erhalten die Jugendlichen unterschiedliche Formen von Unterstützung: Nachhilfe zur Schliessung von schulischen Lücken in Vorbereitung auf die Berufsausbildung, Hilfe beim Finden von Schnupperlehren oder Praktikumsstellen, sowie Vorbereitung und Training für den Bewerbungsprozess. Die Coaches begleiten die Jugendlichen ausserdem während des Praktikums und der Lehrzeit.

«Bridges» ist ein Motivationssemester und Brückenangebot, in welchem die Teilnehmenden an ihren schulischen und beruflichen Zielen individuell arbeiten können. Die Jugendlichen erhalten die Möglichkeit, ihre Ressourcen und Stärken zu entdecken und diese gezielt einzusetzen, um den Einstieg in die Arbeitswelt zu schaffen.

Das Programm «Talent» bietet den Jugendlichen ein breites Angebot, um im Rahmen eines 10. Schuljahrs die persönlichen Stärken zu fördern. Gemeinsam mit den Lehrpersonen werden diejenigen Module ausgewählt, welche für die Erreichung der individuellen Lernziele notwendig sind, darunter Mathematik, Sprachen, Projektarbeit, Allgemeinbildung, Berufskunde.

Im Programm «Corporate» werden die jungen Erwachsenen während eines einmonatigen Bildungsteils und eines zweimonatigen Praxisteils auf den Eintritt in den Arbeitsmarkt vorbereitet. Sie erhalten die Möglichkeit ihre Bewerbungsstrategie zu optimieren und werden auf dem Weg in die Berufswelt individuell unterstützt. Ziel nach Abschluss des Programms ist der Antritt einer Festanstellung.

Stärken

Die Programme bieten verschiedene Förderungsmodulare «à la carte» und können damit ganz auf die individuellen Lern- und Berufsziele der Jugendlichen und jungen Erwachsenen abgestimmt werden. Im Zentrum steht der Aufbau auf den Fähigkeiten und persönlichen Stärken der Teilnehmenden.

Durch integratives Lernen und die Erarbeitung von schulischen Themen können die Programme den Anschluss von jungen Menschen mit Migrations- und Fluchthintergrund an das reguläre Bildungssystem ermöglichen. Aktuell profitieren vier unbegleitete Minderjährige vom «Talent-Förderungsprogramm». Damit konnten sie schulische Defizite aufholen und der Übertritt in die reguläre Berufsausbildung im Bereich KV, Schreinerei und Gesundheitsbereich schaffen.

Mit einer persönlichen Begleitung der Teilnehmenden durch qualifizierte Lehrpersonen wird flexibel auf die Bedürfnisse der Jugendlichen eingegangen und die nötigen Unterstützungsangebote entsprechend angepasst.

Lessons learned

- Die auf die Bedürfnisse und Lernziele angepassten Förderungsprogramme ermöglichen motivierten Schülern mit Fluchthintergrund in kurzer Zeit einen Anschluss an das reguläre (Berufs-)Bildungssystem.
- Individuellen Coaching bereiten die Teilnehmenden optimal auf die Berufsausbildung vor und tragen zu einem positiven Verlauf der Migrationsbiografie von geflüchteten Jugendlichen bei.
- Die Eigeninitiative und ein hoher Motivationsgrad der Jugendlichen mit Fokus auf einen Ausbildungsbeginn ist ausschlaggebend.
- Die Vernetzung mit Kooperationspartnern für Praktikumsplätze ermöglicht den Jugendlichen das Sammeln von praktischen Arbeitserfahrungen.

Vielversprechend weil...

individuell unterstützend

Individuelles und modulares schulisches Lernen im kombinierten Schul- und Praxisangebot fördert die Berufsintegration der Jugendlichen.

wirksam

Basierend auf Motivation und Ressourcen der Jugendlichen werden individuelle und realistische Praxisziele verfolgt.

vernetzend

Die Kooperation mit Lehrbetrieben fördert den Zugang der jungen Menschen zum Arbeitsmarkt.

März 2017

Weitere Informationen

www.rheinspringen.ch



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Accompagna: Bildungschancen für Kinder mit Fluchthintergrund erhöhen



→ Ziel

Studierende der PH St. Gallen bieten als Teil ihrer Ausbildung einmal wöchentlich individuelle schulische Unterstützung für SchülerInnen mit Fluchthintergrund an.

→ Zielgruppe

SchülerInnen, die unbegleitet oder mit ihren Familien geflüchtet sind und im Kanton St. Gallen eine Regelklasse besuchen (Primar- und Oberstufe).

→ Good-Practice-Merkmale

Individueller Förderunterricht ist ein effektiver Ansatz, um die Bildungschancen zu erhöhen, Hemmschwellen zu überwinden sowie die schulische und soziale Integration zu fördern.

Accompagna ist ein im August 2016 initiiertes Mentoring-Projekt der Pädagogischen Hochschule St. Gallen (PHSG): Studierende bieten im Rahmen ihrer Ausbildung einmal wöchentlich Unterstützungsunterricht für geflüchtete SchülerInnen – unter ihnen auch unbegleitete Minderjährige (MNA) – an.

Das Angebot beinhaltet nebst Aufgabenhilfe die Vertiefung von Sprachkenntnissen, die Hilfestellung bei Fragen zum Schulalltag, sowie die Vermittlung von Lernstrategien oder die Unterstützung bei anderen Bedürfnissen.

Die Studierenden können sich die Begleitung als Studienleistung (ECTS) anrechnen lassen oder erhalten andernfalls eine finanzielle Vergütung von CHF 600. Rund 15 SchülerInnen, darunter drei MNA, nahmen während der ersten Laufzeit des Projekts teil. Aktuell richtet sich das Angebot an SchülerInnen der Regelklassen der Primar- oder Oberstufe; in einem zweiten Zyklus soll das Angebot auch SchülerInnen der Integrationsklassen offenstehen.

Die Teilnahme an *Accompagna* ist für die SchülerInnen kostenlos. Träger des Projekts sind die PHSG, das Staatssekretariat für Migration (SEM) sowie die Paul Schiller Stiftung.

Stärken

Mit dem Projekt *Accompagna* werden Studierende und SchülerInnen zusammengeführt – zwei Zielgruppen, die gegenseitig viel voneinander profitieren und lernen können: Einerseits kann eine individuelle Begleitung einen wichtigen Beitrag zur schulischen und sozialen Integration von jungen Geflüchteten, insbesondere auch MNA, leisten.

Andererseits ist das Projekt für die Studierenden der PHSG eine gute Gelegenheit, um pädagogische Erfahrung zu sammeln, insbesondere auch was die Arbeit mit SchülerInnen mit Migrationshintergrund anbelangt.

Accompagna zielt somit auch auf die Ausschöpfung von Synergieeffekten. Als Bestandteil der Ausbildung der Studierenden geht dieses Projekt betreffend professionelle Einbettung und Verpflichtung weiter als rein zivilgesellschaftliche Mentoring-Projekte.

Die Projektleitung der PHSG stellt die inhaltliche Qualität des Angebots sicher. Das heisst sie prüft die fachliche und persönliche Eignung der Studierenden, legt aber auch die Rahmenbedingungen für deren Engagement fest.

Das Projekt beinhaltet ausserdem Schulungen für die MentorInnen über die speziellen Bedürfnisse von Geflüchteten und fördert den Aufbau eines Netzwerks mit den Schulleitungen und anderen Akteuren des Asylwesens. Die Rückmeldungen der ersten Projektphase zeichnen ein positives Bild und bestätigen die Wirksamkeit des Projekts.

Lessons learned

Laut Sonja Bischoff, Pädagogik-Dozentin und Initiatorin von *Accompagna*, konnten im Rahmen des Projekts folgende wertvolle Erkenntnisse und Erfahrungen gesammelt werden:

- Pädagogische Mentoring-Projekte lassen sich gut in die Strukturen der Studiengänge Kindergarten, Primarstufe und Sekundarstufe I integrieren.
- Durch die Integration des Projekts in die Ausbildung kann die ökonomische, zeitliche und inhaltliche Nachhaltigkeit des Mentoring-Projekts gewährleistet werden.
- Die SchülerInnen sollten gezielt auf die begrenzte Förderdauer von einem Semester vorbereitet werden.
- Die Erwartungshaltungen der SchülerInnen und der Lehrpersonen sind aufeinander abzustimmen.
- Eine enge organisatorische Begleitung durch eine Projektverantwortliche der PHSG ist unabdingbar, unter anderem hinsichtlich einer sorgfältigen Eignungsprüfung und Schulung der Lehrpersonen.
- Ein reger Austausch mit der jeweiligen Klassenlehrperson ist notwendig, um effektiv auf die Bedürfnisse der SchülerInnen eingehen zu können.

Vielversprechend weil...

replizierbar

Verbindung von zivilem Engagement und fachspezifischer Ausbildung.

wirksam

1:1 Unterricht zur Gewährleistung einer individuellen und wirksamen schulischen Unterstützung.

vernetzend

Förderung der Zusammenarbeit von relevanten Akteuren aus der PHSG, Volksschule und des Asylwesens zur Verbesserung der Bildungschancen von geflüchteten SchülerInnen.

Weitere Informationen

www.phsg.ch/web/forschung/institut-bildung-und-gesellschaft/accompagna.aspx

Ähnliche Projekte bestehen ebenfalls in den Kantonen Schaffhausen und Luzern:

www.phsh.ch/globalassets/phsh.ch/uber-uns/aktuelles/publikationen/pressestimmen/dem-drachen-zum-fliegen-verhelfen.pdf

März 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Reliance : Tutorat individualisé pour MNA



→ But

Proposer un soutien à la scolarité, à la formation professionnelle, au développement des capacités et à l'intégration de jeunes migrant-e-s dans le besoin, par le biais d'un accompagnement individualisé sous forme de tutorat.

→ Groupe cible

Jeunes requérant-e-s d'asile non accompagné-e-s, mineur-e-s (MNA) ou majeur-e-s.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Figure de soutien, accompagnement individuel, prise en compte des capacités et des envies des jeunes, jeunes considéré-e-s comme acteurs-trices, participation directe à la construction de leur futur.

Depuis 2007, *Reliance* propose un tutorat basé sur la création d'un pont entre l'école et les familles d'enfants en difficulté scolaire, issues majoritairement de la migration et économiquement modestes.

Avec l'ouverture d'une deuxième antenne pour les enfants de familles du milieu de l'asile, puis d'une troisième travaillant avec des MNA, le rôle du tuteur s'est élargi. Il s'adapte aux besoins spécifiques du-de la jeune et dépend de la relation interpersonnelle établie.

Le-la tuteur-trice voit le-la jeune 2x/semaine et lui propose un soutien scolaire, un soutien dans la recherche de formation et un soutien à l'intégration. Il-elle lui permet en outre de pratiquer le français et de mieux se situer dans son nouvel environnement de vie.

La sélection de tuteur se fait à travers les enseignant-e-s qui adressent les jeunes les plus dans le besoin à *Reliance*. Les tuteurs-trices sont des volontaires issu-e-s de milieux professionnels différents. Ils-elles réalisent un entretien préliminaire. La mise en lien est ensuite aléatoire selon les jeunes en attente d'un tuteur-trice et les tuteurs-trices disponibles.

L'association compte actuellement 5 jeunes femmes et 18 jeunes hommes qui sont bénéficiaires d'un tutorat. Les tuteurs-trices sont défrayés par heure de tutorat. Le défraiement peut être reçu personnellement ou reversé à une association.

Points forts

Reliance propose un accompagnement durable qui ne prend fin que lorsque les deux parties considèrent que le tutorat n'est plus nécessaire, sans considération de l'âge.

Les tuteurs-trices apportent une stabilité relationnelle importante pour le développement des jeunes en adoptant un rôle de conseiller-ère empathique.

Le-la tuteur-trice est une personne à l'écoute, qui partage du temps et ses connaissances avec le-la jeune et qui le-la soutient dans sa découverte de son nouvel environnement social, scolaire et professionnel. Ce modèle de tutorat permet un ajustement plus flexible que celui imposé par un cadre institutionnel et permet un suivi individualisé en fonction des besoins.

Pour agir de manière adéquate avec cette population particulièrement vulnérable, l'association propose des formations courtes et ciblées sur les thèmes de l'écoute non-jugeante, les caractéristiques de l'asile et le multiculturalisme.

De plus, *Reliance* organise toutes les 6 semaines des interventions. Chaque tuteur-trice transmet un rapport à un groupe de travail, incluant un psychologue, qui prépare la séance selon les problématiques et les besoins évoqués.

Leçons apprises

La mise en place d'un service de tutorat dans le canton de Genève met en évidence l'importance de :

- Définir précisément le cahier des charges des tuteurs-trices.
- Valoriser l'interdisciplinarité du comité de l'association et des tuteurs-trices afin d'apporter des connaissances empiriques et des points de vue différents lors des interventions.
- Avoir des tuteurs-trices motivé-e-s et qui adhèrent aux principes des droits humains.
- Etablir une collaboration étroite avec les assistant-e-s sociaux-ales en charge de ces jeunes et l'école pour assurer la complémentarité du soutien et répondre au mieux à leurs besoins.
- Prendre en compte les limites qu'implique le statut d'association basé sur le bénévolat et qu'il n'est pas possible de proposer un tuteur-trice à chaque jeune du canton.
- Considérer qu'une offre de tutorat élargie ferait appel aux conditions suivantes : professionnalisation des coordinateurs-trices, augmentation du nombre d'antennes pour un suivi adéquat et recherche active de tuteurs-trices.

Caractéristiques prometteuses

Efficacité

Investissement faible et grand effet sur les jeunes en terme de capacités scolaires, d'aptitudes dans la recherche de formation et d'estime de soi.

Replicabilité

Implémentation complexe mais fonctionnement durable.

Soutien individuel

Relation individualisée entre tuteur-trice et jeune.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.reliance-ge.ch/



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Action-Parrainage : Accompagnement à l'intégration des MNA



➔ But

Accompagner individuellement des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) sous la forme d'un parrainage offrant la possibilité de développer une relation de confiance, complémentaire au dispositif de prise en charge.

➔ Groupe cible

MNA du canton de Vaud.

➔ Caractéristiques de bonne pratique

Accompagnement individuel, relation stable, prise en compte des désirs des jeunes, découverte de l'environnement d'accueil, accès à des activités.

L'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique romaine du canton de Vaud, en lien avec d'autres associations, ont développé l'Action-parrainage (AP), dont un volet est consacré aux MNA. Depuis 2016, 74 parrainages de MNA ont été mis en place et le nombre de jeunes intéressés est en constante augmentation.

L'objectif est de mettre en contact les jeunes qui le souhaitent avec une famille (parfois un couple de plus de 25 ans). Les familles bénévoles intéressées réalisent un premier entretien avec le-la coordinateur-trice régional-e de l'AP et reçoivent à domicile la visite d'un représentant appelé « répondant-familles ».

Les futur-e-s parrains-marraines discutent de leur projet de parrainage et établissent un descriptif de leurs activités et centres d'intérêt. Ils fournissent un extrait du « casier judiciaire spécial » puis signent une convention de parrainage avec l'Office des curatelles et des tutelles (OCTP). L'inscription des jeunes se fait à leur demande, par les représentant-e-s légau-x-ales ou par les éducateur-trices, avec un bref descriptif de leur personnalité.

Une mise en lien famille-jeune est proposée sur la base d'intérêts communs. La première rencontre a lieu au foyer du-de la jeune en présence du répondant-familles. Les répondant-familles apportent un soutien pour des échanges, si souhaité. Familles bénévoles et MNA peuvent aussi se rencontrer dans un lieu appelé « l'Espace jeux-contact », qui propose des séances mensuelles de jeux de société.

Le rôle du-de la parrain-marraine consiste en un accompagnement de type familial et social. Dès la majorité, ce rôle peut aussi s'étendre à un soutien dans des tâches administratives, tout en maintenant une priorité sur le lien social.

En collaboration avec le Service Social International (SSI), l'AP propose des ateliers de formation qui portent sur le rôle des familles bénévoles (contrat et limites), une meilleure connaissance du réseau des encadrants, de la procédure d'asile et les questions relatives à la santé mentale des jeunes.

Des carrefours d'échanges entre les familles parrains-marraines de MNA sont également organisés tous les 3 mois. Les familles peuvent également participer aux différentes formations proposées aux parrains-marraines d'adultes dans le canton.

Points forts

Ce projet propose un accompagnement individualisé des MNA, hors relations établies avec les professionnels encadrants.

Une évaluation est proposée après 6 mois, à l'issue de laquelle le parrainage peut être adapté (par. ex rythme), se clore ou se poursuivre tel quel, suivant le souhait de la famille et du-de la jeune.

Le parrainage se poursuit généralement au-delà des 18 ans et le rôle des familles peut évoluer. Les parrains-marraines deviennent ainsi une figure stable qui ne disparaît pas aux 18 ans.

La préparation des parrainages est importante et le programme de suivi des familles varie selon les besoins ainsi que selon les problématiques identifiées. Les jeunes sont de leur côté informés des clauses du système de parrainage et de ce qu'ils peuvent attendre ou non d'un-e parrain-marraine.

Leçons apprises

L'Action-Parrainage MNA a identifié quelques facteurs clés de succès pour son bon déroulement:

- Expliquer le rôle et la spécificité d'un parrainage de MNA aux familles bénévoles, tout en rendant attentifs à la part d'imprévu, de non-maîtrisable dans la relation avec des adolescents d'une autre culture et ayant traversé des épreuves souvent incommunicables.
- Préciser le rôle des parrains aux jeunes afin qu'ils ne placent pas trop d'attentes en eux.
- Travailler en étroite collaboration avec les responsables et encadrants du jeune, aussi pour percevoir les éventuels besoins et difficultés des jeunes par rapport à leurs parrains-marraines.
- Rester attentif aux binômes qui peinent à démarrer ou se fatiguent, accompagner les « échecs » pour que les familles puissent, le cas échéant, se relancer dans un autre parrainage, de même que le-la jeune s'il ou elle le souhaite.

Caractéristiques prometteuses

Efficacité

Conceptualisation précise du projet, préparation des parrainages et séance d'intervisions, investissement faible, pour un grand effet sur les jeunes et les familles bénévoles.

Replicabilité

Participation de la société civile sur une base volontaire mais nécessite une structure au fait des problématiques liées à l'asile.

Soutien individuel

Relation individualisée 1:1, accompagnement social.

Inclusion

Continuation de l'accompagnement par le parrainage généralement au-delà des 18 ans.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.eglisemigrationvd.com/wpweb/?page_id=906



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

1 set de + à table : Parrainage pour les MNA



→ But

Accompagnement individualisé des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) sous la forme d'un parrainage afin de permettre la création d'un lien social et d'une relation de confiance, complémentaire au dispositif institutionnel de prise en charge.

→ Groupe cible

MNA ; Ex-MNA ; personnes bénévoles de la société civile suisse.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Accompagnement individuel, facilitation de l'intégration, relation stable et de confiance, prise en compte des désirs des jeunes, découverte de l'environnement d'accueil, accès à des activités.

Depuis début 2016, la branche suisse du *Service Social International (SSI)* œuvre à la réalisation du projet « 1 set de + à table » qui a pour objectif la création d'un lien social entre les jeunes mineur-e-s non accompagné-e-s et des personnes bénévoles de la société civile résidente suisse. Il s'agit de mettre en lien les jeunes qui le désirent avec des familles de parrainage ou des parrains/marraines de plus de 25 ans.

L'engagement se fait sur une durée minimale de 9 mois où les bénévoles et les jeunes s'engagent à se rencontrer au moins deux fois par mois. Diverses activités peuvent être proposées telles que du soutien scolaire, le partage de repas, la découverte d'une ville ou d'une région et ses bons plans, des activités culturelles, ludiques et sportives.

Une mise en lien bénévole-s – jeune est faite sur la base d'intérêts communs et des disponibilités de chacun. Les jeunes sont informés par leurs éducateurs-trices et/ou leurs représentant-e-s légaux-ales des clauses liées au projet de parrainage et de ce qu'ils peuvent attendre, ou non, des bénévoles.

Les parrainages sont ainsi complémentaires à l'encadrement institutionnel mis en place pour les jeunes et permettent la création d'un lien de confiance en dehors du mandat officiel de prise en charge. Cette relation de confiance peut s'avérer importante dans le passage à l'âge adulte, pour des aides complémentaires dans des démarches administratives, d'autant plus que la prise en charge institutionnelle change considérablement à la majorité.

Deux cas de figure se présentent : mise en œuvre directe du projet par le SSI (GE, ZH et NE) ou collaboration et/ou en soutien avec des organisations/associations dans les cantons (FR, VS, VD, JU, SO, AG, AR, BL, GL, LU, SG, SZ, BE). Dans les cantons, le SSI soutient des projets ou initiatives existants dans la mise en place des structures d'accompagnement et dans leurs démarches. Le SSI assure également des ateliers de formation destinés aux bénévoles.

Points forts

Ce projet propose un accompagnement social et individualisé des MNA qui est complémentaire à l'encadrement institutionnel. Des ateliers de formation sont proposés aux bénévoles qui portent sur leur rôle et ses limites, sur le réseau cantonal de prise en charge des MNA ou de la procédure d'asile, notamment.

Le suivi des parrainages est effectué par le SSI ou le partenaire cantonal par le biais de rencontres individuelles, de téléphones réguliers ou lors d'ateliers d'échanges et de discussions entre les bénévoles, en fonction des besoins des bénévoles et des problématiques identifiées.

Une évaluation est proposée après 9 mois, à l'issue de laquelle le parrainage peut être adapté, se clore ou se poursuivre tel quel, selon le souhait du-de la jeune et du-de la bénévole.

Le parrainage peut se poursuivre au-delà des 18 ans, les bénévoles devenant ainsi des personnes stables de référence qui perdurent après la majorité.

Leçons apprises

Sur la base des collaborations effectuées et de l'expérience acquise, le projet « 1 set de + à table » met en évidence quelques facteurs clés nécessaires au bon déroulement du projet :

- Expliquer et sensibiliser les bénévoles quant aux spécificités liées à un parrainage MNA ainsi qu'à la part d'imprévu qu'apporte la relation avec des adolescents de culture différente et au passé migratoire parfois difficile.
- Faire comprendre aux MNA le rôle des bénévoles afin qu'ils comprennent bien les limites de leur engagement.
- Travailler en étroite collaboration avec les représentant-e-s légaux-ales et éducateur-trices référent-e-s afin de mieux communiquer autour des éventuels besoins et difficultés des jeunes dans le projet.
- Assurer un suivi des tandems de parrainage et offrir un espace de conseil et de médiation en cas de difficultés.
- Garantir la bonne coordination entre les différents acteurs en charge des projets dans les différents cantons afin de permettre l'échange et le partage de bonnes pratiques.

Caractéristiques prometteuses

Replicabilité

Participation de la société civile sur une base volontaire mais nécessité d'une structure au fait des problématiques liées à l'asile pour la mise en place du projet.

Efficacité

Conceptualisation du projet, préparation des parrainages et suivis (ateliers et espace d'écoute), implication des jeunes sur base volontaire (motivation).

Soutien individuel

Relation individualisée en tandem, accompagnement social et relationnel.

Travail en réseau

Travail et bonne collaboration avec le réseau institutionnel.

Inclusion

Continuation du parrainage généralement au-delà des 18 ans.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.solidarity-young-migrants.ch



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Zentrum Lilienberg: Kollektive Integration gemeinsam mit der Zivilgesellschaft



→ Ziel

Gemeinsame Freizeitaktivitäten der unbegleiteten Minderjährigen (MNA) mit der lokalen Bevölkerung fördern die gegenseitige Akzeptanz und das Kulturverständnis, tragen zur Vernetzung mit der Gemeinde bei, was wiederum der sozialen und beruflichen Integration der MNA zugutekommt.

→ Zielgruppe

Bewohner des MNA-Zentrums Lilienberg (ca. 90 MNA), NGOs, Vereine oder Privatpersonen.

→ Good-Practice-Merkmale

Förderung der Akzeptanz des MNA-Zentrums in der Bevölkerung, «Kollektive Integration», Abbauen von Berührungsängsten, Förderung von Kreativität, Zugang zu Freizeitangeboten und Spass durch verschiedene Events und partizipative Projekte.

Das MNA-Zentrum *Lilienberg* fördert die Integration der unbegleiteten Kinder und Jugendlichen bewusst durch Kontakte mit der lokalen Bevölkerung im Rahmen von Freizeitaktivitäten. Mehr als die Hälfte aller Jugendlichen im Zentrum *Lilienberg* sind Mitglieder in lokalen Vereinen, besuchen Fussballclubs oder Malstunden, einige üben sich sogar im Kung Fu.

Nebst individuellen Integrationsbestrebungen für MNA ist das Zentrum *Lilienberg* auch auf der Ebene der sogenannten «kollektiven Integration» aktiv: Von der Teilnahme am Chlauslauf oder einem Stand am Weihnachtsmarkt zu kulturellen Anlässen wie Theateraufführungen (mit der lokalen Oberstufenklasse), bis hin zu Workshops mit Konfirmandenklassen – das Zentrum *Lilienberg* organisiert das ganze Jahr hindurch verschiedene Aktivitäten mit der Gemeinde, mit Schulklassen oder mit diversen Vereinen und Organisationen.

Zum Beispiel packen die MNA zusammen mit Mitgliedern des Rotary Clubs Zürich beim jährlichen «Hands on»-Event an, bei dem gegärtnert, geschreinert und auch mal die Kieswege der Gemeinde repariert werden.

Ausgelassen geht es bei Aktivitäten wie dem Sommerfest im Zentrum *Lilienberg* oder beim Fest der Kulturen in Affoltern zu und her.

Stärken

Das *Zentrum Lilienberg* legt grossen Wert auf diese Aktivitäten der «kollektiven Integration». Partizipative Projekte wie diese machen nicht nur Spass, sie fördern vor allem auch die Akzeptanz des MNA-Zentrums in der Gemeinde und helfen, gegenseitige Berührungspunkte zu überwinden.

Für die MNA ist es zudem eine gute Gelegenheit, mit der lokalen Bevölkerung in Kontakt zu kommen und Sprachkenntnisse zu

vertiefen. Die Organisation und Durchführung gemeinsamer Projekte schweisst zusammen, stärkt das Vertrauen der MNA in die Bezugspersonen, hilft beim gegenseitigen Kulturverständnis und beim Kontakte knüpfen, weckt Kreativität und wirkt identitätsstiftend.

Die MNA selbst nehmen nicht nur an den Events teil, sondern werden aktiv in die Organisation miteinbezogen: Beim Chlausmarkt wird die Produk-

tauswahl gemeinsam getroffen und bei den Kochprojekten unterliegt die Menu-Planung sowie die Leitung gänzlich den Jugendlichen. Andere Projekte wie ein Workshop mit Konfirmandenklassen leben vom gemeinsamen Austausch, sei es auf der Schulbank oder in der Pause am Töggelikasten. Der Rotary Club Zürich hat sogar eine Jugendliche des *Zentrum Lilienberg* im Rahmen eines Praktikums als Mitorganisatorin eines Ferienlagers engagiert.

Lessons learned

Die Mitarbeit an der Ausgestaltung und Organisation von Projekten oder Teilnahme in Vereinen fördert nicht nur die Sozialkompetenzen der Kinder und Jugendlichen, sondern vermittelt ihnen auch wertvolle neue Fähigkeiten.

Essentiell bei der Durchführung und Planung partizipativer Projekte ist eine sorgfältige Prüfung und Auswahl der Angebote:

- Es bedarf viel Zeit, um in Gesprächen die verschiedenen Vorstellungen und Erwartungen beider Seiten zu klären und einen gemeinsamen Nenner zu finden.
- Wichtig dabei ist, dass Projekte mit «missionarischen» Beweggründen ausgeschlossen werden.
- Es sollten nur Projekte realisiert werden, deren nachhaltige Finanzierung gewährleistet ist, um Enttäuschungen zu vermeiden.

Partizipative Projekte zwischen den Kindern und Jugendlichen und der lokalen Bevölkerung sind grundsätzlich mit viel koordinativer und vermittelnder Arbeit verbunden. Laut Urs Kenny, Leiter des *Zentrum Lilienbergs*, lohnt sich dieser anfängliche Mehraufwand: «Im schlimmsten Fall ergibt sich keine Zusammenarbeit. Im besten Fall jedoch, entstehen unschätzbar wertvolle Kontakte».

Vielversprechend weil...

partizipativ

Die MNA werden i.d.R. in die Ausgestaltung und die Organisation der Events stark miteinbezogen.

wirksam

Gemeinsame Projekte mit der Zivilgesellschaft fördern Freundschaften und/oder berufliche Möglichkeiten für die MNA.

replizierbar

Grundsätzlich herrscht grosse Offenheit in der Bevölkerung für gemeinsame Projekte mit MNA. Zudem lassen sich die Projekte nach der erstmaligen Organisation in regelmässigen Zeitabständen mit wenig Aufwand wiederholen.

vernetzend

Gemeinsame Aktivitäten leisten einen wichtigen Beitrag zur Akzeptanz sowie Verankerung in der Gemeinde und wirken integrationsfördernd.

Weitere Informationen

www.stadt-zuerich.ch/aoz/de/index/sozialhilfe/mna/lilienberg.html

März 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Hauptsitz, Genf
9, rue du Valais
Postfach 1469
1211 Genf 1
Tel. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Büro Zürich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tel. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

Secteur Rue & Réalisations : Espace éducatif d'accueil, d'intégration



→ But

Espace d'accueil qui propose une permanence éducative, des activités sportives et une salle de sport mise à disposition gratuitement.

→ Groupe cible

Adolescent-e-s et jeunes adultes de 14 à 25 ans, incluant les jeunes requérant-e-s d'asile et réfugié-e-s du canton.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Occupation des mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et des jeunes requérant-e-s d'asile, intégration sociale, espace d'écoute, entretien individuel concernant différentes thématiques, mixité, libre adhésion.

L'association *REPER* est active depuis 2006 dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des comportements à risque. L'équipe du secteur *Rue & Réalisations* est constituée de 10 personnes, à savoir 1 responsable, 5 travailleurs-euses sociaux-ales de rue et 4 travailleurs-euses sociaux-ales qui s'occupent de la permanence éducative d'accueil.

Cette permanence consiste en un espace d'accueil et d'écoute ouvert 3 soirs par semaine qui propose des cours gratuits dans une salle qu'elle peut également mettre à disposition des jeunes en fonction de leurs projets.

Le secteur propose aussi des accompagnements individuels sur des thématiques propres à chaque jeune. Ces accompagnements sont basés sur la libre adhésion et la confidentialité et n'impliquent pas la tenue d'un dossier de suivi. Si une problématique nécessite une prise en charge spécifique, le jeune doit être consentant pour être réorienté.

La permanence éducative d'accueil permet de créer un lien social et favorise la mixité. Sur les 500 jeunes qui l'ont fréquentée en 2016, environ 40% sont des jeunes requérant-e-s d'asile ou réfugié-e-s. Des repas sont proposés 2x/an pour tout-e jeune intéressé-e, ce qui favorise l'échange et la création de liens sociaux.

Points forts

REPER offre un espace d'accueil, d'écoute et de partage aux jeunes d'origines et de milieux socio-économiques variés, ainsi que la possibilité de pouvoir solliciter un accompagnement socio-éducatif volontaire qui place le-la jeune au centre du dispositif.

Les niveaux de prestations proposées visent à répondre à chaque situation selon les besoins identifiés : cours gratuit de boxe, de hip hop et de

breakdance, accompagnement individuel pour une problématique d'ordre relationnel, d'addiction, de gestion de la violence ou encore coaching en lien avec la formation professionnelle ou scolaire.

Cet espace permet une réelle prise en compte des problématiques des jeunes, incluant les jeunes migrant-e-s, et leur assure une écoute non-jugeante et confidentielle assurée par des professionnels.

Elle favorise ainsi la mixité au sein de sa structure et garantit l'accessibilité sans distinction du statut socio-économique, du statut légal ou de l'âge.

Les besoins des jeunes filles sont également pris en compte. Il tient à cœur à l'équipe de permettre une représentation équilibrée des genres, notamment au travers des activités proposées.

Leçons apprises

L'expérience de *REPER* démontre l'importance d'offrir un espace à tout-e jeune, incluant les MNA et les jeunes migrant-e-s, pour favoriser la mixité. Il est important de :

- S'adresser à toutes les catégories d'adolescent-e-s ou de jeunes adultes.
- Proposer des prestations adaptées aux besoins des jeunes.

- Assurer la confidentialité aux jeunes pour qu'ils-elles puissent s'exprimer librement.
- Avoir le consentement du-de la jeune pour l'orienter éventuellement vers une prise en charge spécialisée quand cela est nécessaire et laisser le-la jeune libre d'entreprendre des entretiens individuels.

Grâce au partenariat avec d'autres institutions telles que les écoles, les institutions privées et les foyers, des projets communs se mettent en place et des mesures de prévention en groupe pour différentes catégories de jeunes sont proposées.

Caractéristiques prometteuses

Soutien individuel

Relation de 1 :1 avec une écoute bienveillante et non-jugeante ; proposition d'un accompagnement individualisé selon les besoins identifiés.

Travail en réseau

Renforcement de partenariat sur des projets communs avec d'autres institutions et des services publics.

Participation

Activités participatives et basées sur la libre adhésion des jeunes ; incitation à prendre part à la vie sociale de la ville.

Replicabilité

Structure d'accueil « bas seuil » existante qui s'adresse également aux requérant-e-s d'asile.

Informations complémentaires

<http://www.reper-fr.ch/>

Mars 2017



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch

SPEAK OUT ! MNA :

Promotion de la participation des MNA



→ But

Donner une voix aux mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et promouvoir leur participation à travers des activités de plaidoyer pour sensibiliser les politiques et la population à leurs conditions de vie. Permettre aux MNA de développer des compétences sociales.

→ Groupe cible

MNA de toute la Suisse.

→ Caractéristiques de bonne pratique

Promotion de la participation active des MNA, projet pour et par les MNA, acquisition de compétences de plaidoyer et de compétences sociales valorisées.

Le projet *SPEAK OUT ! MNA* est rattaché au *Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ/SAJV)* depuis 2009. Le but est de faire entendre la voix des MNA sur des thèmes qui les préoccupent et qu'ils-elles souhaiteraient faire avancer.

Ce projet est scindé en 2 groupes (est-ouest) pour permettre une plus grande participation. Chaque groupe est composé de 30 MNA qui se rencontrent 6 week-ends par année dans des cantons différents. Les activités des week-ends sont récréatives ou de plaidoyer et permettent aux MNA de discuter de leur quotidien en Suisse et des différences cantonales de prise en charge.

Différents outils de plaidoyer ont vu le jour : une Charte MNA, des séances d'information et des films de sensibilisation. Les revendications formulées par les MNA sont également portées par le CSAJ auprès des politiques.

Pour mobiliser ces jeunes, des invitations sont envoyées aux services en charge des MNA avant chaque week-end en précisant les critères suivants : maîtrise partielle de l'allemand ou du français pour pouvoir s'exprimer et comprendre ce qui est dit ainsi que l'intention de revenir régulièrement.

Le personnel est composé de 2 personnes pour l'organisation du projet, de 2 animateurs-trices par groupe et de bénévoles.

Points forts

Ce projet permet aux MNA de s'exprimer sur leur situation et d'émettre des revendications. Les accompagnant-e-s les aident à formuler des messages, à utiliser des outils de plaidoyer et à s'exprimer en public.

Ce projet place les MNA en actrices et leur donne la possibilité de se construire comme sujet de droit, renforcer leurs capacités et leur estime de soi.

Progressivement, l'importance de la participation et les rouages de la politique helvétique sont compris. Ils-elles ont le sentiment d'être personnellement entendu-e-s, acquièrent des capacités d'expression et des compétences sociales.

Ainsi, ils-elles apprennent à s'écouter, à s'exprimer de manière claire en public et à exercer des comparaisons cantonales. Les week-ends

permettent de découvrir à chaque fois un nouveau canton, de rencontrer d'autres MNA et de se créer un réseau.

Ce projet propose donc aux jeunes un espace propice à l'élaboration de projets et les encourage à entreprendre eux-mêmes des actions de plaidoyer.

Leçons apprises

L'expérience de *SPEAK OUT ! MNA* a montré qu'il est important de :

- Etablir un contact avec tous les cantons pour atteindre tous les MNA de Suisse.
- Tenir compte des difficultés à construire un projet sur le long terme avec des fluctuations de participant-e-s et à les mobiliser de manière régulière tout en prenant en compte leurs situations particulières et leurs soucis personnels.
- Accepter les ex-MNA qui participaient de manière régulière car ils-elles exercent un rôle de multiplicateurs-trices ; ils-elles prennent un rôle de transmetteurs-trices d'information et de motivation.
- S'assurer que ces jeunes soient non seulement entendus, mais également pris en compte grâce au réseau du CSAJ.
- Favoriser une bonne collaboration avec les différents acteurs œuvrant pour les MNA, les associations qui défendent les droits des MNA, des contacts internationaux pour favoriser l'échange de connaissances et de compétences et les autorités cantonales ou fédérales.

Caractéristiques prometteuses

Participation

Participation des jeunes à la conception des projets et à leurs réalisations.

Inclusion

Indépendamment du statut, ex-MNA accepté-e s'il-elle a déjà participé.

Replicabilité

Offre existante pour tous-tes les MNA de Suisse.

Efficacité

Rôle de multiplicateur des MNA auprès des autres MNA, de la population et des politiques.

Travail en réseau

Amélioration de la communication entre les MNA, les cantons et la Confédération. Réseau entre MNA de Suisse.

Mars 2017

Informations complémentaires

www.sajv.ch/projekte/speak-out/



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

Siège, Genève
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 (0)22 731 67 00
Fax: +41 (0)22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau de Zurich
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 (0)44 366 44 77
Fax: +41 (0)44 366 44 78
ssi@zh.ssiss.ch
www.ssiss.ch
www.enfants-migrants.ch